"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

VOL. VIII — EDMONTON, ALBERTA, LE 19 FEVRIER 1936 — No 16

Nous sommes à l'heure la plus tragique de l'humanité. Ou bien porter l'Evangile à toutes les nations, ou bien fabriquer encore plus de sous-marins, de tanks et de gaz empoisonnés pour le suicide de toutes les nations. —Chanoine G. CHEVROT

C'est beau, un peuple qui se réveille tout à coup avec un grand frisson, comme un corps d'homme, et qui s'aperçoit qu'on parle la même langue et que d'un bout à l'autre on n'est plus qu'une seule pièce, un seul corps et une seule âme. —Paul CLAUDEL

La persécution sévit à Berlin

LA PRESSE NAZISTE

Le cardinal Faulhaber la dénonce

MUNICH — Le catholicisme allemand, par l'organe de son porte-parole le plus combattif, le cardinal Michel Faulhaber, a encore une fois défié les autorités de nazifier l'Eglise d'Allemagne. Des centaines de catholiques se pressaient autour de la chaire comme le cardinal déclarait d'une voix tonnante: "Nous ne pouvons plus garder le silence!" Pendant ce temps, au dehors, des centaines de catholiques couvraient de leurs acclamations les "Heil Hitler!" des nazis qui faisaient une contre-manifestation devant la cathédrale Saint-Michel.

Craignant que les nazis ne se livrassent à des violences contre la personne du distingué prélat, les catholiques entourèrent l'automobile du cardinal. Dans la cathédrale, S. E. Mgr Faulhaber, dénonçait âprement la presse nazie. "Ces journaux ont publié de tels mensonges au sujet de Sa Sainteté Pie XI que nous ne pouvons plus garder le silence, dit le cardinal. En décembre 1935, certains journaux consacrés à l'organisation de la jeunesse ont accusé le Pape de subventionner la guerre de l'Italie contre l'Ethiopie. Un autre organe nazi a dit que le St-Père était disposé à signer un Concordat avec Moscou. Une autre feuille a prétendu que le Pape s'occupait de favoriser une restauration des Hapsbourgs. Ce sont là des mensonges. Un autre journal a écrit que le Pape était juif et c'est un autre mensonge."

Pendant que Hitler télégraphie ses meilleurs voeux au Pape à l'occasion du 14e anniversaire de son couronnement, la police de l'Etat multiplie les arrestations de catholiques — Par un décret dictatorial, la Gestapo ou police secrète de l'Etat est revêtue de tous les pouvoirs — Ministres et fonctionnaires de l'Etat, sans exception, lui devront obéissance

BERLIN — La Gestapo du chancelier Adolf Hitler, ou police secrète d'Etat, est devenue toute-puissante dans le Reich, en vertu d'un décret qui ordonne à tous les fonctionnaires de l'administration, à partir des chefs du gouvernement jusqu'au plus humble employé de l'Etat, d'obéir aux ordres de la Gestapo.

On croit que ce décret investit d'un pouvoir énorme le ministre de l'air, le général Hermann Wilhelm Goering, le chef de la Gestapo.

Accusation imaginaire

On a accusé en Allemagne les catholiques d'entretenir des intelligences secrètes avec les Communistes et au moins 100 catholiques et communistes ont été arrêtés au cours de raids menés simultanément par la police secrète.

C'est dans la région du Rhin, centre du nettoyage effectué par la police, que les Catholiques sont particulièrement accusés de conspirer avec les Communistes.

L'emprise de la police secrète d'Etat sur la vie publique s'est affirmée plus forte avec la publication d'une nouvelle loi dans la Gazette officielle.

Cette loi ordonne aux gouverneurs de districts de prendre leurs ordres des quartiers généraux de la police secrète qui, en retour, fournira aux département locaux de la police toutes les informations et directions désirables.

Le but de ce décret est de resserrer les liens de la police secrète avec l'administration civile de l'Allemagne.

La persécution

Le "Das Schwarze Korps", a répondu sur un ton vif aux accusations que l'Eglise catholique est persécutée en Allemagne.

Ce journal a dit que le fait que "l'Eglise catholique se sent menacée et persécutée dans l'Allemagne nationale socialiste" aparait clairement dans les sermons et les lettres pastorales.

"En réalité", poursuit-il, "c'est la vieille histoire qui se répète, aussi vieille que l'Eglise elle-même qui s'est toujours hâtée de crier à la "persécution" lorsque ses ambitions politiques étaient contrariées."

(Suite à la page 5)

LA DEFENSE DE L'EMPIRE

Elle exigera un montant de $1,500,000,000

LONDRES — Les ministres du cabinet de Grande-Bretagne se sont réunis à 10 Downing Street pour discuter les millions nécessaires au renforcement des défenses de l'empire.

Pour la première fois, ils ont étudié sous sa forme définitive le gigantesque programme de l'expansion des services militaires de la nation, et tire au clair le problème d'en défrayer le coût, supposé être d'environ 300,000,000 de livres sterling [environ $1,500,000,000].

Il appert que les ministres du cabinet ont deux opinions quant aux moyens à prendre pour trouver l'argent nécessaire au programme de défense. Certains ministres préfèrent l'émission de billets du trésor, à court terme, durant les premières étapes du programme qui durera environ trois ans, et le lancement d'un emprunt national, lorsque les dépenses de la défense battront leur plein. Les autres ministres préconisent, dit-on, un emprunt immédiat de défense.

Le contre-amiral Sir Murray Sueter a soumis à la Chambre des Communes un bill privé qui, d'un seul coup, autoriserait la création d'un ministère de la défense et, par le fait même, créerait une Commission de la défense de l'empire.

VERS LE 27

EDMONTON — Le budget provincial sera déposé à la législature pas plus tard que le 27 février, a déclaré le premier ministre. On travaille fort actuellement dans les départements afin de préparer et de compléter les estimés qui seront présentés à la Chambre.

8 NOUVEAUX AEROPLANES

Budget de l'Aviation

OTTAWA — Il serait de l'intention du gouvernement fédéral d'acheter huit nouveaux petits avions d'entraînement. Ces avions seraient achetés de la "Fleet Aircraft corporation", de Fort Erié, Ont. Dans les principaux estimés sur l'aviation estimés qui ont été déposés aux Communes cette semaine, il appert que le budget de l'aviation est augmenté de $1,500,000. Quand ces aéroplanes auront été délivrés, le gouvernement les distribuera aux clubs aviateurs. On rapporte que les clubs d'Edmonton en recevraient 2 pour leur part.

LES CHOMEURS EN ONTARIO

Nettoyage des listes

TORONTO—Le ministre du bien-être, l'hon. David Croll, vient de faire connaître de quelle façon toutes les municipalités de la province devront nettoyer les listes des secours en faisant le triage entre les vrais et les faux chômeurs. Il a indiqué, en même temps dans la lettre qu'il vient d'adresser à tous les conseils municipaux ontariens la manière dont on devra faire l'élimination des listes des secours avant le 1er avril 1936. Ceux que l'on devra rayer sans merci des listes des secours sont les profiteurs qui vivent de l'aide aux chômeurs.

BUREAU DE POSTE

OTTAWA — Le budget déposé aux Communes, jeudi dernier, comprend un montant de $31,500 qui serait affecté à la construction du bureau de poste à Peace River.

DISTRIBUTION DE LA BIERE

Rien de définitif

Il n'y a pas de doute que lorsque le gouvernement de l'Alberta assumera le contrôle de la distribution de la bière, plusieurs employés de la Distributors seront réengagés. L'honorable M. Hugill, procureur-général, a déclaré cependant que rien de définitif n'a encore été décidé.

Samedi, le procureur général a eu une entrevue avec M. Dunning, président de la commission des liqueurs et ils ont étudié ensemble les détails de ce changement qui sera opéré dans la distribution de la bière. "Je ne puis pas dire encore, a déclaré M. Hugill ce que sera la plan définitif."

COMMISSION DU CHOMAGE

Le bill en préparation

OTTAWA — On s'attend à ce que M. Norman-McL. Rogers, ministre du Travail, pilote aux Communes le bill établissant une commission nationale sur le chômage et les secours. Cette mesure est en voie de parachèvement et elle sera soumise sous peu à la Chambre basse.

La seule mesure gouvernementale proposée jusqu'ici est celle de M. F. Rinfret, secrétaire d'état, à propos de l'omission, cette année, de la révision des listes électorales. Le bill Rinfret a été adopté en première lecture aux Communes.

LA DETTE CANADIENNE

OTTAWA — Le 23 octobre dernier, après les élections fédérales, la nouvelle administration prenait le pouvoir avec une dette publique de $3,385,460,921 et une dette nette de $2,862,395,165. Ces montants ressortent des informations données aux Communes, lundi.

LLANDAFF, Galles — Le colonel Charles-A. Lindbergh a célébré paisiblement son 34e anniversaire de naissance avec sa famille chez son hôte J. Llewellyn Morgan.

350,000 DE MOINS

OTTAWA — Une diminution de $350,000 apparait sur le budget annuel des pensions de guerre. L'an dernier un montant de $42,000,000 fut voté. Cette année le budget prévoit un montant de $41,650,000.

LES DETTES DE LA PROVINCE

Elles se chiffrent par $21,280,000

On a appris samedi que les dettes de l'Alberta, dont le paiement est exigible cette année, se chiffre par $21,280,000, y compris les prêts du fédéral.

De cette somme, la province doit remettre $16,880,000 au gouvernement fédéral. Le reste de la somme est formé de $3,200,000 d'obligations échéant le 1er avril et de $1,250,000 d'obligations échéant le 1er novembre.

Au 1er février 1936, le total des prêts avancés par le gouvernement fédéral à la province était $22,779,000. La province devait au 31 mars 1935 au gouvernement fédéral la somme de $15,835,000.

SALAIRES DES INSTITUTEURS

La Commission Scolaire à Edmonton

Les instituteurs de la ville ont décidé d'accepter pour 1936 des salaires établis sur la même base que l'an dernier. La commission scolaire leur paiera par conséquent $819,892. On rapporte que les organisations d'instituteurs essaieraient de maintenir les systèmes d'augmentation au lieu d'accepter pour cette année en face des difficultés spéciales les plans de la commission. Les détails du plan des instituteurs seront soumis aux membres du comité de finance de la commission scolaire.

WASHINGTON — C'est le 12 février que les Etats-Unis ont célébré le 127e anniversaire de naissance d'Abraham Lincoln.

RECENSEMENT DE L'ALBERTA

Le gouvernement provincial ne sait rien d'officiel à ce sujet.

Le gouvernement de l'Alberta n'avait encore rien reçu officiellement vendredi du gouvernement d'Ottawa relativement au recensement de la province cette année, bien que des dépêches de presse eussent annoncé que l'hon. W.-D. Euler avait dit que le recensement des populations des provinces se ferait tel que décidé en vertu de décisions à cet effet.

Il y a quinze jours, le gouvernement fédéral proposa la cancellation du recensement de 1936, afin d'épargner $500,000. M. Aberhart repondit qu'il accepterait cette proposition à la condition que le gouvernement fédéral admette que la population de l'Alberta est d'au moins 800,000 et que la province recoive une augmentation de $243,900 pour former un total de subsides fédéraux annuels de $2,015,375.

Il semble donc que le gouvernement fédéral n'admet pas que la population de l'Alberta soit de 800,000 puisqu'il a l'intention d'en faire le recensement officiel.

LE COMMERCE CANADIEN

Augmentation substantielle dans le mois de janvier.

OTTAWA — L'augmentation totale du commerce canadien pour le mois de janvier 1936 est de $13,204,664 sur celle du mois de janvier 1935, a annoncé le ministre du revenu national, l'hon. J.-L. Ilsley. La valeur commerciale du mois dernier se chiffrait par $94,807,685 comparativement à $81,603,021 en janvier 1935.

L'exportation des produits canadiens en janvier 1936 s'est chiffrée par $53,537,505 et l'importation de produits étrangers s'est chiffrée par $40,390,361.

Pendant les 10 premiers mois de l'année fiscale courante, les exportations de produits canadiens et étrangers se sont élevées de $561,855,117 à $645,692,693, alors que importations se sont aussi élevées de $437,196,803 à $468,240,657.

CONTRE LE NAZISME

BERLIN — Catholiques et protestants sont en train de combattre la "nazification". Les catholiques s'attendent à une intervention directe du Vatican.

LES SECOURS A CALGARY

EDMONTON SE PLAINT

A une dernière assemblée du conseil de ville, le commissaire Mitchell a déclaré que la ville de Calgary recevait beaucoup plus de secours que la ville d'Edmonton et qu'il n'y avait pas de proportion dans les secours octroyés aux deux villes.

Calgary recoit $80,000 par mois et Edmonton $60,000. Calgary a des assistés en raison de 11% de plus que Edmonton et elle reçoit en secours 33% de plus. Calgary a 2647 familles sur le secours direct et Edmonton en a 2275. Un rapport de M. McKee, gérant du secours fit remarquer de la part de l'échevin MacDonald que Calgary recevait un traitement préférentiel.

CONVERSION DES DETTES

Congrès des assureurs-vie

M. C.-C. Ferguson, gérant général de la Compagnie d'assurance Great West, vient d'adresser la parole au congrès annuel des agents d'assurances-vie d'Edmonton. M. Ferguson a parlé de la conversion des dettes. Plusieurs autres conférences ont été prononcées à ce congrès. M. le Dr W.-G. Hardy de l'Université de l'Alberta a parlé de la banque, du crédit et des affaires dans la Rome ancienne, tandis que M. E.-A. Corbett, secrétaire du département de l'extension de l'Université a parlé de l'éducation des adultes.

ADDIS-ABEBA — Le gouvernement de l'Ethiopie annonce que, dans le sud-est, des troupes éthiopiennes ont repris la petite ville de Kora-Ali, qui est près de Sassabaneh.

LE BUDGET DE LA VILLE

POUR 1936

Le budget de la ville d'Edmonton pour l'année 1936 présente des estimés pour un montant de $4,677,796. Le dernier budget était de $4,724,915.

Pour rencontrer le budget de 1936, il sera nécessaire de prélever la taxe au taux de 60 mills. Si la ville veut rencontrer entièrement ses obligations le revenu ordinaire ne suffira pas et il faudra que le conseil prélève la taxe au taux de 75 mills. C'est ce qui ressort d'un estimé préparé par le contrôleur financier de la ville, M. J. Hodgson.

LE MIEUX ELU DU PARLEMENT

OTTAWA — M. H.-H. Stevens, ancien ministre conservateur, a fait un nouveau début parlementaire, en tant que chef de parti cette fois, du parti de la Restauration nationale avec 380,000 votes.

Parti unique en son genre et très uni, attendu qu'il se compose, sur le front parlementaire, d'un seul et même homme, M. Stevens lui-même.

Leader de la Restauration, M. Stevens est certain de sa minorité en Chambre; certain aussi d'avoir été élu, lui au moins, par un vote populaire assez fort pour être majoritaire.

60 SOUS LE BOISSEAU

OTTAWA — Le premier ministre King a déclaré à la Chambre des Communes, mardi, que les fermiers faisant partie des cartels du blé recevraient pour leur récolte de 1930 une remise basée sur le prix de 60 sous le boisseau pour le Northern No 1. Une législation à cet effet sera introduite sous peu.

LES PENITENCIERS

OTTAWA — Les noms des membres de la Commission Royale qui sera chargée d'enquêter sur les pénitenciers seront annoncés "dans quelques jours", a déclaré le ministre de la Justice, l'hon. M. Ernest Lapointe, à la demande de Mlle Agnès MacPhail à la Chambre des Communes.

L'ARTICLE 98

OTTAWA — Un projet de loi relatif à l'article 98 du code criminel sera soumis à la session actuelle du parlement, vient de déclarer M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, à la Chambre des Communes.

L'INDUSTRIE TEXTILE

L'enquête Turgeon

OTTAWA — Aucune date n'a encore été fixée pour l'ouverture de l'enquête de la Commission Turgeon sur l'industrie textile, vu que l'avocat de la commission, M. J.-C. McRuer, de Toronto, exerce présentement ses fonctions judiciaires. Le juge W.-F.-A. Turgeon, de la Cour d'Appel de Saskatchewan, nommé par le gouvernement pour conduire cette enquête instituée à la suite de la fermeture d'une manufacture de Sherbrooke, est à Ottawa depuis quelque temps pour faire les préparatifs nécessaires en vue de cette enquête.

IL RETOURNE LE CHEQUE

SERVICES GRATUITS

CALGARY — M. John J. McFarland, ancien président de la commission fédérale du blé, vient de retourner à Ottawa un chèque de $9000 qui lui avait été transmis comme compensation de ces services donnés à la Commission. M. McFarland a déclaré qu'il avait pendant cinq ans donné à la Commission ses services sans récompense. "Je ne puis accepter ces honoraires, a-t-il ajouté, pour des services que le gouvernement a déclaré être en opposition avec les meilleurs intérêts des citoyens du Dominion."

EVEQUE DETENU

DUSSELDORF — L'arrestation de Mgr Ludwig Wolker et de 30 chefs de la jeune garde catholique, n'était que la prélude d'une nouvelle offensive contre l'Eglise. 150 autres partisans des principaux du mouvement ont été jetés en prison, un peu partout en Allemagne.

La Session à Edmonton

réseau téléphonique serait vendu pour $15,000,000.

l'hon. W.-A. Fallow, ministre des chemins de fer et des téléphones, a déclaré en Chambre que le gouvernement s'attend de recevoir une offre de $15,000,000 de la part de financiers américains ou anglais pour l'achat du réseau téléphonique de la province. Le gouvernement ne songerait pas à vendre ce réseau à un moindre.

Deux motions sont défaites.

Ecrasant l'opposition par deux votes de 55 à 7, tous les députés étant présents, le gouvernement a défait les deux motions relatives à la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et le major C.-H. Douglas, économiste anglais et conseiller-en-chef du mouvement de reconstruction économique du gouvernement crédit social. Ce sont les premières motions de la ...

appuyées par les sept membres de l'opposition et opposées par tous les députés du gouvernement. M. Aberhart déclara d'abord qu'il n'était pas de l'intérêt du public de produire immédiatement la correspondance de Douglas. Plus tard il dit qu'il était impossible de fournir les informations demandées, pendant cette session. Ces informations seront données aux temps jugé favorable. Le gouvernement accepta cependant la motion présentée par M. J.-J. Duggan, laquelle demande des copies de toute la correspondance échangée avec M. R.-J. Magor, de Montréal, conseiller financier du gouvernement.

La visite de Douglas

Le premier ministre a déclaré qu'il avait suggéré au Major Douglas, fondateur du crédit social, et conseiller spécial de reconstruction économique pour le gouvernement, de venir ici vers le milieu du mois prochain. Le gouvernement a envoyé une lettre à Douglas, la semaine dernière.

Prêts aux fermiers

M. Solon Low, député crédit social de Warner, en prenant part au débat sur le discours du trône, a prôné la nécessité d'instituer une politique de prêts aux fermiers. "Nous n'abandonnerons pas les gens qui nous ont envoyés ici. Nous pouvons gouverner aussi bien que n'importe quel parti et de plus nous vous donnerons le crédit social si vous nous êtes fidèles," dit M. Low.

Il critiqua aussi vivement le discours de M. Howson.

Suppression des causes du déséquilibre financier

La distribution des dividendes supprimerait plusieurs des causes du déséquilibre financier, a déclaré Mme

(Suite à la page 4)

LE JUGE BOYLE EST DECEDE

AGE DE 65 ANS

OTTAWA — M. le juge J.-R. Boyle de la cour suprême de l'Alberta, est décédé à Ottawa samedi. M. le juge Boyle était souffrant depuis quelque temps déjà. Il avait décidé d'aller faire un voyage aux Indes orientales en compagnie de Mme Boyle. C'est à Ottawa que la maladie l'a forcé à entrer à l'hôpital, il y a 2 mois. Le corps du défunt a été transporté à Edmonton. M. le juge Boyle est né à Sykeston, Ont., le 3 février 1871. Lundi, plusieurs députés firent son éloge à l'ouverture du parlement.

La Session à Ottawa

La session à Ottawa

Ottawa.— L'hon M. King a répondu au discours de l'hon M. Bennett en lui demandant une forte réplique. Il dit que son discours démontrait que le gouvernement aurait un opposition d'un seul homme. M. King dit ensuite que le gouvernement a conclu avec les Etats-Unis un traité et que s'il a agi avec rapidité, il le fallait si le gouvernement voulait conclure un traité. Sur la question de la majorité de gouvernement M. Bennett a bien tout essayé d'encourager sa petite armée en faisant allusion aux candidats élus par des votes minoritaires; dit M. King. Des 69 conservateurs, il y en a 35 qui doivent leur privilège de siéger aux Communes à des votes minoritaires.

Les préjugés de races

Dans un discours de réplique hier, aux Communes, le premier ministre King a vertement reproché au chef de l'opposition, M. Bennett, d'avoir tenté de soulever contre la province de Québec, au cours du débat sur l'adresse, les préjugés de race et de classe. On sait que M. Bennett avait raillé le ministre de la Marine, M. P.-J.-A. Cardin, en l'appelant le "petit caporal" et en cherchant à démontrer que lors du choix du cabinet, par M. King, M. Cardin, s'était imposé de force, qu'il était devenu "l'empereur" de céans. M. Bennett avait aussi attaqué à deux reprises le ministre de la Justice M. Lapointe, premièrement parcequ'il l'accusait d'avoir demandé aux Canadiens français de faire front commun deuxièmement parce qu'il avait prononcé "des paroles malheureuses" à l'endroit du Dr Riddell. Le chef de l'opposition officielle avait également montré un journal de Montréal, le Montreal Reporter" disant que cette feuille faisait de la propagande en affirmant que la guerre était imminente, et que le Canada y participerait. Tout ce que M. Bennett avait dit tendait à prouver que la province de Québec au cabinet, exerçait une influence qu'il fallait surveiller.

Une diminution de 12 millions sur l'an dernier

D'après le budget des dépenses ordinaires et capitales déposé hier aux Communes par M. Dunning, ministre des Finances, le gouvernement estime qu'il faudra débourser, au cours de l'année qui finira le 31 mars 1937, la somme de $384,427,543, soit une diminution de $12,081,993 comparativement à l'année 1935-36. Sur les déboursés totaux, $181,252,637 sont autorisés par statut et $203,174,910 sont à voter, ce qui se fera après le débat sur l'adresse.

Le Royaume de l'intérieur

L'irrévérence

Suzanne pénètre chez elle, un recueil de musique sous le bras.

Béatrice, soeur aînée, s'attarde à causer un moment avec une amie.

La maman met sa broderie de côté.

—Eh bien Suzanne! Tu as joui de la répétition?

—Comme ci,comme ça! A peine une dizaine de membres y assistaient.... ce n'est guère satisfaisant.

—Le maître de chapelle devait en être contrarié?

—Il était d'humeur massacrante!

Béatrice, sur le seuil de la porte.

—Mère, je ne ferai plus partie de la chorale.

—Tut, tut, lorsque l'on est douée d'une voix, il est juste de l'offrir à Dieu.

—Je sacrifie une soirée par semaine, et vous savez si je pourrais la bien employer.... Que de fois les invitations me tentent! Cependant je me rends à l'église, et là je subis....

—Dit: nous subissons.

—Oui, une avalanche de reproches, d'apostrophes blessantes, c'est humiliant! Suis-je coupable de l'absence des autres? Pourquoi déchaîner sa fureur sur les membres assidus? Une autre chose: les gronderies s'adressent toujours aux sopranos et aux altos, jamais aux tenors ou aux basses. Ils sont pourtant aussi ignorants que nous....

—Voyons me petite, que vous reproche le directeur?

—Entre autres, de ne savoir lire la musique à première vue.

—Mais avant de vous accepter dans sa chorale, n'a-t-il pas exigé un léger examen de la voix, et des connaissances du solfège?

—Non, aucun. J'admets que je ne solfie pas parfaitement, mais je progresse.

—Parfois il vous donne des notions, sans doute?

—Nous apprenons à bien nuancer,.... a bien attaquer.... c'est tout!

—C'est beaucoup. Je remarque le fini des pianissimo, voilà une bonne culture. que j'apprécie, n'est-ce pas Suzanne?

—Oui, mais je trouve parfois les mouvements un peu accélérées, de là, dépourvus de piété.

—Moi, mère, je vous avoue franchement, que ce n'est pas l'endroit où l'on puisse conserver un brin de piété.

—Mon enfant, lorsque tu chantes, ne penses-tu pas à Dieu, à saint Joseph, à la Sainte Vierge en élevant ton âme vers ceux dont tu chantes la gloire?

—Oui, si j'en ai le temps.... Mère, si durant les sermons vous montiez à la tribune, vous seriez à jamais scandalisée....

—J'ai peine à croire. Tu es portée à l'exagération.

—Supposons que vous alliez à une réunion d'amis. Que diriez-vous, si au milieu d'une déclamation parfaite, quelques-uns des invités traversaient la pièce pour aller causer et rire? Vous diriez: Quels grossiers! Eh! bien, voilà ce qui arrive durant le sermon, et fréquemment de la part de différents membres.

—Béatrice, parmi nos sopranos et les altos, que ne se passe-t-il pas ?

—Allons, que se passe-t-il?

—Non, je n'ose le dire, c'est bavard de vous raconter ces irrévérences.

—J'ai droit de le savoir.

—Durant le sermon, on lit, on jase, on se donne.... un manicure.

—De grâce, ne répétez à personne qu'il se trouve, parmi les nôtres, des personnes aussi irrespectueuses, et assez vulgaires pour se permettre une telle brèche à l'étiquette. Où donc est le directeur?

—Il est nécessairement occupé au choix de la musique. Il a le nez dans ses cahiers, sans quoi il y mettrait vite le holà.

—Comment se fait-il qu'au retour de la messe vous sachiez me donner un résumé du sermon?

—Parce que vous l'exigez, alors nous prêtons doublement l'oreille. Vrai, je préférerais au point de vue piété, être dans notre banc à prier sans distractions. C'est pourquoi je vous ai dit en entrant: Je ne serai plus membre de la chorale.

—Tu aurais tort Béatrice. Au contraire, il est sage que tu sois là, digne, attentive, afin de donner un bon exemple, et de t'imposer par la distinction. L'ignorance a tant d'emprise sur les actions d'un certain élément privé d'éducation. Il n'y a malheureusement qu'à les subir tels quels. Le grand martyr est bel et bien le directeur.

Oui, quelles ne sont pas les tribulations d'un maître de chapelle, surtout dans les centres de moindre importance, où il faut accepter, à contre coeur, aussi bien les talents médiocres que remarqués.

La pénurie de tenors dans les climats rigoureux comme le nôtre, est une lacune qui rend perplexe pour l'organisation d'un programme.

Parfois des anciens à la voix aigue, tiennent mordicus à prolonger le nombre d'années pendant lesquelles ils se sont dévoués. Ils ne sont pas faciles à éliminer d'un choeur. Ils se cramponnent même aux solos, tel un brave de quatre-vingts ans que j'avais entendu murmurer sa prière du Sanctus, en sons presque éteints.

Le manque d'assiduité des membres d'une chorale ne lui accorde qu'un succès médiocre, et les coupables sont la bête noire, non seulement du directeur, mais de tous les membres fidèles.

Le directeur redoute le type "JE LE SAIS" qui au moment inopportun attaquera le Glo-o-o.... ou la petite rêveuse qui trainera l'Amen, un demi temps de trop.. En voilà une "JE LE SAIS PAR COEUR" qui n'était pas à la répétition, et se plaint de la répartition des solos.

Certes, la charge est ardue, ingrate. Autant que nous, le maître de chapelle s'irrite de l'indifférence religieuse des membres, dont le but devrait être de chanter pieusemnt, d'écouter sagement la parole de Dieu, et de ne pas s'attirer de critique par l'irrévérence.

MADRINA

Je porte parfois

Je porte parfois toutes les douleurs humaines,
Celles des veuves, celles des malades, celles des orphelins,
De ceux qui pleurent et de ceux qui ne disent rien....
Je les sens silencieuses en moi; elles vont et viennent,

Comme les passants, et mon âme ne leur peut rien dire
Pas plus qu'aux passants dans les rues....
Cependant je les sens qui vivent, marchent, respirent,
Et je sais que tout à l'heure elles seront disparues.

Ces jours-là je comprends des choses que je comprenais pas.
Je comprends pourquoi il y a des voiles de crêpe,
Et des yeux rouges derrière,
Des gens qui courent très pâles et très las....

Et d'autres qui regardent vaguement par terre....
Demain, je ne verrai plus rien de tout cela, je suppose
Mais je sais qu'aujourd'hui on a pleuré et qu'il fait noir.

Henry BATAILLE.

SUSCEPTIBILITE

Est-ce un défaut?—Ce n'est certainement pas une qualité, encore moins une vertu, si c'est un état d'âme contraire à la vie ordinaire.

Savez-vous pourquoi vous êtes si susceptible? Pourquoi le moindre oubli, le plus petit manque d'égards, la parole souvent la plus insignifiante vous fait souffrir, vous trouble, vous irrite, vous porte même à la colère?

C'est qu'il y a sur votre coeur, sur votre esprit, sur votre caractère, peut-être dans votre âme, une écorchure plus ou moins profonde.

Le moindre souffle d'air, le moindre contact effleurant une plaie nous fait éprouver une sensation pénible; c'est la même chose pour les plaies intérieures: elles sont beaucoup plus difficiles à guérir. Le remède, salutaire pour une fois, deviendra du poison le lendemain.

Avec un caractère susceptibile, il faut dix sortes de pilules et c'est toute une étude pour les administrer à l'heure propice. Les susceptibles se plaignent sans cesse; ils murmurent continuellement et sont aigris au moindre changement de température: c'est toujours la faute des autres, si ça va mal; vous ne pourrez jamais leur faire admettre le mea culpa.

Il y a une plaie dans le coeur parce qu'il y manque du dévouement réel: il est atteint d'une crise d'égoïsme.

Dans le caractère, il y a manque de souplesse et de gaieté; il est sous l'empire d'un accès d'ennui qui produit la raideur. Par quels sentiments héroïques faudra-t-il travailler à ramener cette froideur?

L'esprit est enclin à la paresse et il manque de paix; ce sont autant de maladies intérieures qu'il faut combattre par des pilules de dévouement, par la gaieté, le travail, le désir permanent de rendre heureux ceux qui nous entourent et par-dessus tout par la pensée que rien n'arrive sans la permission de Dieu.

Si nous faisions provision de paroles douces et affectueuses; si nous amassions des trésors de délicatesse pour ne jamais blesser notre prochain, si nous recherchions les charmantes inventions d'un coeur aimant pour trouver quelque chose de nouveau, si nous étions meilleurs, plus dévoués, nous n'aurions plus le loisir d'être susceptibles.

Le Père de Ravignan disait qu'il ne suffit pas d'aller de l'avant, il faut viser toujours plus haut.

Aller, c'est marcher vers le but de notre vie, c'est secouer sa torpeur et sa nonchalance à travers les obstacles, les répugnances, les épreuves, les déchirements, les douleurs.... Aller, c'est faire son devoir. Etre susceptible, faire de la peine à son prochain de propos délibéré, ce n'est pas faire son devoir.

Est-on vertueux parce qu'on a une certaine horreur des fautes graves? Est-on charitable, parce qu'on fait l'aumône publiquement, sans sentir aucune privation? La plus petite contrainte nous fatigue et nous énerve; on se laisse aller à une vie de routine, de complète nullité quand on ne descend pas à une vie de mollesse.

Quand nous serons convaincu de notre peu de valeur réelle, quand le poids de l'humilité l'emportera sur celui de l'orgueil dans la balance de nos vertus et de nos défauts nous deviendrons moins susceptible, moins égoïste; nous appartiendrons à la famille des généreux qui savent s'oublier, se sacrifier et rendre heureux tous ceux qui les approchent.

ALICE

LETTRE DE FADETTE

Personne ne peut dire avec vérité: "Je suis parfaitement inutile, personne n'a besoin de moi."

Vous le croyez parce que vous vous tenez à l'écart et que vous ne rendez aucun service. On se passe de vous parce que vous vous cachez, on ne se soucie pas de vous parce que vous ne vous occupez de personne.

C'est vous-même qui créez votre inutilité.

J'ai vu, moi, des personnes impotentes incapables de bouger seules et qui rendaient des services du matin au soir. J'ai connu des femmes pauvres, absolument sans argent, qui donnaient leur travail, et d'autres qui prêtaient leur esprit pour distraire les malades, d'autres encore dont les sourires remontaient les courages et adoucissaient les humeurs noires.

Avec un coeur rempli de bonne volonté, jetez des yeux clairvoyants autour de vous et vous devinerez les tristesses qui se cachent et vous entendrez les appels au secours des âmes secrètes qui ne parlent jamais d'elles!

La timidité empêche beaucoup de personnes d'être serviables: elle arrête les bons élans, elle fait reculer quand il faudrait avancer, elle arrête les paroles douces et réconfortantes que nous suggère notre coeur ému devant la souffrance, et des personnes sensibles et bonnes passent pour indifférentes et sèches quand elles ne sont que timides.

Habituons nos enfants tout petits à manifester leurs sentiments d'affection et de reconnaissance, non seulement par le simple baiser obligatoire du soir ou par le merci à peine murmuré. Apprenons-leur par notre exemple et par nos paroles à témoigner leur joie d'un cadeau, qu'ils sachent, très jeunes, nous décrire leurs impressions, nous dire leurs petits chagrins et ne nous impatientons pas quand ils s'accusent entre eux, ne les faisons jamais taire brusquement: écoutons tout pour bien démêler la vérité et tenons compte de leur chagrin même quand ils ont tort.... on peut le leur faire voir et corriger tout en les consolant.

Ils seront ce que nous les ferons. Faisons-les bons, conciliants, capables de pardonner.

Mes chères amies, vivons avec notre âme, ne la tenons pas à l'arrière-plan comme une pauvresse qui répugne à se montrer.

Qu'elle soit en avant, vivante, active, ouverte à toutes les sympathies et prête aux innombrables petits renoncements indispensables à la pratique de la charité.

Au fond, quand tout est dit, deux choses seules importent: être bon et aimer. Le reste vient par surcroit.

Les plantes se tournent irrésistiblement vers le soleil, de même, les âmes sont attirées par la chaleur d'un coeur qui se laisse voir et qui se permet toujours d'être bon.

Je parle très souvent de la bonté qui doit rayonner des âmes féminines, mais elle est également touchante celle qui émane d'un coeur d'homme. Elle devient protectrice et toute-puissante.

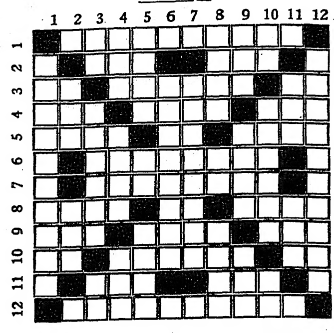
Elle est un refuge où se calment les inquiétudes et où se reposent les coeurs las dans une sécurité absolue.

Et c'est aux hommes surtout qu'il faut dire: ne vous contentez pas d'être bons et généreux en action, laissez votre coeur s'exprimer, n'ayez pas peur des mots et votre bienfaisance en sera doublée.

FADETTE.

MOTS CROISES

PROBLEME No 85



HORIZONTALES:

1. Figure géométrique dont les angles sont droits. 2. Consonne — Patriarche hébreu — Trois lettres du mot huit — Consonne. 3. Conjonction — Etat de prévision des récettes et des dépenses d'un Etat, d'une municipalité, etc — Une syllabe du mot pelote. 4. Il fut la souche des nouvelles races humaines — Calme et sans inquiétude — Avant d'un vaisseau. 5. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau — Deux consonnes — Forme du verbe vouloir. 6. Voyelle — Figure géométrique à trois côtés — Voyelle. 7. Consonne — Qui corrode, détruit peu à peu — Consonne. 8. Mot arabe signifiant cours d'eau — En quel endroit — Petite ville d'Italie. 9. Nuage — Partie courbée en arc par laquelle on prend un vase, un panier — Traduction anglaise de courrir. 10 Forme du verbe avoir — Six lettres du mot canelle — Pronom personnel. 11. Consonne — Chef d'un banat hongrois — Plante textile — Consonne. 12. Lignes droites ou courbes également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue.

VERTICALES:

1. Polygone à cinq angles et cinq côtés. 2. Consonne — Pronom personnel — La même voyelle trois fois — Consonne. 3. Préposition qui a à peu près les sens de dans — Passer du dehors en dedans — Symbole chimique du baryum. 4. Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte — Quatre lettres du mot éroder — Qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée. 5. Les lettres du mot bute — Préfixe privatif — Premier nom de la nièce de Pierre le Grand, née en 1693, impératrice de Russie de 1730 à 1740. 6. Voyelle — Figure à dix angles et dix côtés — Consonne. 7. Consonne — Celle qui gagne — Consonne. 8. Autrefois troupe chargée de faire la police pendant la nuit — Deux lettres du mot gué — Pronom personnel. 9. Meuble sur lequel on repose — Quatre lettres du mot vrille — Grand fleuve de l'Afrique. 10. Conjonction — Les lettres du mot cesser — Adverbe de négation. 11. Consonne — Ancienne capitale du Beam — Forme du verbe avoir — Consonne. 12. Polygone à sept angles et sept côtés.

LES BONNES RECETTES

SALADE DE CREVETTES

1 cuillerée à soupe de gélatine,
¼ tasse d'eau froide,
1 tasse de jus d'ananas,
1 citron—jus,
1 boîte de chair de crevettes,
1 tasse de fromage de crème ou blanc,
1 tasse de crème à fouetter,
1 pincée de sel.

Trempez la gélatine dans de l'eau froide et faites-la dissoudre dans le jus chaud d'ananas. Ajoutez le jus de citron. Faites glacer. Quand le mélange est à peu près pris, mélangez-y la chair de crevette, incorporez-y la crème, fouettez et mêlez au fromage de crème. Versez dans des moules. Démoulez et servez sur des tranches d'ananas. Garnissez de quartiers de pamplemousse.

PROBLEME No 82

```
  C R E D I T E U R S
M   E C U     T U A   V
A B   S O S I E S   N E
L O G   S O N S   B E R
A V E C   U D   M E E T
D   S A U R I E N S   I
R   I M P I E T E S   C
E P E P   A N   R O D A
S I R   A N N A   N U L
S E   A T T E N T   C E
E   T I R     T O T   S
  P E R E G R I N E R
```

Le cercle Marie Rollet du Couvent de l'Assomption est l'heureux gagnant du problème No 82.—Nos félicitations.

La solution du problème No 85 paraîtra le 11 mars prochain.

PIERRE L'ERMITE

Comment j'ai tué mon Enfant

CHAPITRE XX

Le lendemain matin, vers 7 heures, Dominique débarquait au quai d'Orsay au milieu du tohu-bohu habituel des rentrées de vacances.

Comme il était loin déjà du calme de la Turquoise! C'est l'heure où habituellement là-bas il ouvrait ses volets sur la baie de "l'île de beauté", comme les anciens appelaient Noirmoutier.... l'heure où toute une immensité de nature et de tendresse entrait dans sa chambre et dans son coeur....

Paris, ce matin-là, était gris, maussade et froid. Dominique traversa le pont Solférino, pénétra dans les Tuileries et s'assit sur un banc de la terrasse, à cette heure absolument solitaire.... Les feuilles mortes tombaient autour de lui comme des larmes, le vent pleurait dans les branches; Dominique éprouva un sentiment de vide affreux.

Il venait de se séparer des siens et d'un être cher.... Il n'avait pas encore pris contact avec l'abbé, ses oeuvres et le réconfort qu'elles apportent; il mit la tête dans ses mains et resta, l'âme inerte, sans réaction. Pourquoi était-il venu? C'était si simple de rester là-bas et de faire comme tout le monde!

Un ouvrier passa, une boîte d'outils sur le dos et fixa ce jeune homme élégant dont la figure paraissait désespérée de si grand matin; puis des employés, des midinettes, des cheminots, chacun allant à son travail.

Pourquoi, lui, était-il si lâche aujourd'hui pour aller au sien? Alors il se reprit et se mit en présence de sa nouvelle situation.

L'appartement luxueux de sa mère aux Champs-Elysées était trop grand pour lui; il était d'ailleurs fermé, et il y serait trop facilement rejoint; Dominique décida donc d'aller habiter un petit atelier de peinture qu'il avait loué depuis deux ans à Auteuil, et dont il ne s'était pour ainsi dire jamais servi.

Et puis, dès ce matin, tout de suite, il irait voir l'abbé pour s'empêcher de penser et s'étourdir dans le bien.

En marchant, il revenait sur les agissements de son oncle et de sa mère.

.... Ainsi, on avait intercepté ses lettres.... On l'avait traité comme un enfant.... Ce n'était pas sa mère, mais plutôt son oncle qui avait dû trouver ce moyen méprisable de lui barrer la route. En réfléchissant, il rattachait, les unes aux autres, certaines remarques faites là-bas, et qui prenaient maintenant une signification tout autre à ses yeux.

Mais ce qui le froissait surtout, c'est que sa pensée intime, son coeur à nu, ses luttes, ses scrupules, et les réponses faites par l'abbé, tout cela avait été lu à la cuisine par l'oncle.... Qui sait....? peut-être même devant les domestiques!

Un taxi passa.... Dominique y monta et se fit conduire au patronage où maintenant habitait l'abbé Firmin.

L'abbé fut très ému en apercevant Dominique dans la cour. Il alla vers lui, les deux mains tendues....

— C'est vous, Dominique!.... Vraiment, je ne vous aurais pas cru capable d'un tel acte de volonté!....

— Je n'ai pas trop réfléchi.... J'ai fermé les yeux et je me suis sauvé.

Ils se mirent alors à parler....

Dominique raconta tout ce qui lui gonflait le coeur; et comme Lolita était toute proche en son âme, il parla d'elle avec une sorte de mystique ferveur, la mettant très haut malgré son absence de principes religieux.... disant tout à l'abbé et les quasi engagements de la nuit du Pilier.

— Si je ne vous dis pas tout, absolument tout à vous, cher abbé, à qui le dirai-je!

— Mais, Dominique, vous avez absolument raison! Que cherchons-nous tous les deux....? Votre voie providentielle!.... Nous n'avons pas de parti pris.... Comme je vous l'écrivais, je ne veux pas vous "ensoutaner".... Si vous croyez avoir la vocation, je vous aiderai à surmonter les obstacles.... Mais si vous devez rester dans le monde, il faudra y rester, car c'est là où vous sauverez votre âme le plus facilement. Je ne vous cache pas que votre besoin d'affection.... votre soif de tendresse humaine.... l'emprise qu'a incontestablement sur vous une certaine délicate beauté ne sont pas sans me faire très peur....?

Dominique réagit contre cette impression de l'abbé:

— Saint Jérôme la subissait, cette emprise!.... il l'avoue humblement lui-même dans un livre que vous m'avez prêté, et lui aussi a souffert d'un souvenir cher.... Saint Augustin l'a eu plus que moi, cette faim de tendresse humaine, et vous savez jusqu'à quel point il y a succombé! Et pourtant, il s'est fait prêtre, et est devenu un Docteur de l'Eglise et un saint du ciel!.... Voici des précédents qui me réconfortent!

— Sans doute.... Mais il est dangereux de se comparer à ces géants de travail et de volonté....

— Avouez tout de même que je viens de vous donner une preuve de mon bon vouloir?

— Est-ce de l'effort, ou de la volonté....? un acte de réaction isolé, ou une force qui va continuer?

— J'ai l'impression que vous vous mettez contre moi....?

— Ni pour, ni contre.... Je cherche avec vous, et en priant Dieu. Comprenez!.... Pour être prêtre, il faut avoir du coeur.... beaucoup de coeur.... immensément de coeur parce que le poète a raison: "Ah! frappe-toi le coeur...." Et Pascal, avant lui, avait dit que les grandes pensées viennent du coeur....

.... Seulement, il faut, dans la vie courante, prosaïque, de tous les jours perpétuellement agir comme si l'on n'en avait pas.... Le motif surnaturel.... la raison froide marchent inlassablement devant vous, indiquant la route.... Tant pis pour le coeur s'il bondit dans les mains qui le compriment parfois jusqu'à l'étouffer!... Tant pis pour lui si le chemin est étroit.... si les épines l'accrochent et le font saigner!.... Cela, c'est un détail.... "Celui qui aime son père, sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi...."

.... Un prêtre est un tendre, un doux, un affectueux; mais autour de cela, il y a l'œs triplex.... la triple cuirasse.... Me comprenez-vous....?

— Oui, je vous comprends très bien.

— Un prêtre sait que le premier, le seul commandement est: Tu aimeras!.... Et saint Augustin, que vous me citiez tout à l'heure, avait même donné comme consigne à ses fidèles: "Ama et fac quod vis. Aime et fais ce que tu veux...." Prenez la vie des saints....? La plupart sont des affectueux comme saint Jean.... des ardents comme saint François d'Assise, des bons comme saint Vincent de Paul.... des passionnées comme sainte Thérèse.... comme sainte Catherine de Sienne.... Oui, mais, au préalable, ils acceptent une définition de l'amour qui est à la fois sublime et terrible: "Aimer, c'est vouloir le bien de la personne que l'on aime.... Amare est velle bonum."

L'abbé Firmin s'arrêta, regardant Dominique bien en face, le tutoyant maintenant, ce qui était chez lui une marque d'affection:

—.... As-tu jamais médité sur cette froide définition du haut amour où les sens, la beauté n'ont plus rien à voir.... Cette définition....? elle est surhumaine!.... Elle est terrible!.... Presse-la!.... tout le sang de ton coeur, pas une sensation d'infinie tendresse, pas un hommage à une beauté si touchante soit-elle.... Aimer sera un acte de volonté s'appliquant uniquement au bien réel et surnaturel de la personne aimée.... C'est ainsi qu'une mère a pu exhorter ses enfants au martyre.... que madame de Chantal a pu passer sur le corps étendu de ses fils.... que Polyeucte a pu s'arracher à Pauline. C'est terrible d'aimer ainsi!.... Et le danger du prêtre n'est pas l'amour banal qui offre aux fervents d'idéal son remède dans le seul spectacle de son humiliante matérialité. Non, le danger, pour toi, serait de s'arrêter devant la beauté de certaines âmes, au lieu de pousser plus haut, toujours plus haut, vers Celui qui est le Très-Haut.... Comprenez-vous cela, Dominique?

— Vous me faites peur!.... J'ai le vertige en écoutant ce que vous dressez devant ma faiblesse. Et moi qui pensais vous demander tout de suite un mot d'introduction pour le supérieur du Grand Séminaire?

— Oh, la chose n'est pas impossible! A Issy, il y a de nombreux laïcs venus là précisément pour étudier leur vocation, voir d'abord si elle est réelle.

— Je suis porté malgré tout à croire la mienne bien existante, car je me sens attiré d'une force indiscutable vers le mieux. Sans analyser comme vous venez de le faire, je comprends, moi aussi, la nécessité de catégories dans l'amour; et je vois l'abîme qui sépare l'affection pour une créature d'un jour qui s'agite une heure, et l'affection pour Dieu.... Sans doute, je suis un tendre, un affectueux.... L'amour de cette jeune fille exquise a constitué pour ma vocation une tentation terrible. Et pourtant, voyez....? Je suis parti.... Je me suis sauvé!.... Je vous apporte mon coeur ensanglanté.... mais je vous apporte mon coeur!.... C'est un acte isolé, me répondez-vous; mais, devant Dieu, je vous assure que je me sens prêt à le répéter....

— Eh bien, vous allez reprendre vos habitudes.... Vous reviendrez au patronage le plus souvent possible.... Nous parlerons ensemble, et surtout nous prierons Dieu qui ne peut pas refuser ses lumières à qui, loyalement, lui demande sa route vers l'avenir. En attendant, vous allez refaire connaissance avec les salles. Vous verrez même du changement.

Et, prenant le bras de Dominique, il l'emmena dans les différentes sections. Les murs avaient été blanchis à la chaux, et les jeunes gens y avaient piqué des souvenirs des dernières vacances.

Sa section des "petits" était telle qu'il l'avait laissée, et elle donnait un peu l'impression d'abandon.

— Je vais la reprendre en main, dit Dominique.

— Ce n'est pas un reproche, mais évidemment elle en a grand besoin. C'est que, voyez-vous, Dominique, quand la tête manque, tout manque.

— Et la tête.... c'est moi?

— Et la tête, c'est vous!.... accentua l'abbé en lui serrant le bras. Seulement, il faut sans cesse continuer à entraîner votre volonté.... La vie, ici-bas, c'est une bataille.... L'esprit mauvais rôde inlassablement autour de vous, guettant la minute de faiblesse.... Veillez, priez!.... Ils ne vont pas vous laisser ainsi tranquille.... Qui sait....? la phase décisive est peut-être très proche!....

Puis Dominique sortit dans le faubourg ouvrier où on le reconnaissait déjà. Des mamans le saluèrent, des petits gas, retour de vacances, coururent vers lui.... Il disait bonjour aux uns et aux autres.

Mais, entre eux et lui, et malgré lui et malgré tout, il y avait comme un écran diaphane sur lequel Dominique ne pouvait pas réussir à ne pas voir une jeune fille aux cheveux d'or coupés à la Jeanne d'Arc.... une jeune fille aux yeux profonds et tristes, à la bouche volontaire, aux dents de petite bête jolie, et qui, assise à une fenêtre fleurie de géraniums pleurait en regardant la mer....

(à suivre.)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 19 FEVRIER 1936 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR:	ADMINISTRATEUR:
Gérard Forcade, O.M.I.	Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Politique et Religion

Jeudi dernier, les nouvelles venant de Régina, nous annonçaient que M. G. H. W. Williams, chef C. C. F. à la Législature de la Saskatchewan, avait accusé l'honorable M. Urich de faire entrer la religion dans la Politique

Le Dr Urich avait cité un article de la C. C. F. Research Review intitulé: "LE SOCIALISME ET L'EGLISE." Le chef politique C.C.F. s'est scandalisé de l'affaire.

La phraséologie qui s'est alors échangée à ce sujet, entre l'honorable M. Urich et M. G. Williams, a fait dire avec raison à notre confrère du Calgary Albertan, que c'est

> **"une désapprobation de la religion dans la politique et que c'est comme exprimer le désir de voir la religion en dehors de la politique.**
> **Pourquoi donc, se demande le confrère de Calgary, ces honorables députés de la Saskatchewan ont-ils cherché à établir quel était le premier à parler de religion en politique de façon à savoir quel était le premier qui aurait commis ce crime. Et il ajoute: si la fraternité humaine, l'abolition de la pauvreté, la justice, l'honnêteté, la saine distribution des richesses, sont du domaine de la chose publique, "RES PUBLICA", qu'est-ce donc que la politique, si ce n'est la science temporelle qui consiste à donner une réalisation à l'idéal religieux. Par conséquent, si quelqu'un prétend que la science politique ne doive pas être imprégnée de religion, nous ne comprenons pas quel est le but de la politique."**

Ceci est très vrai; et le confrère du Calgary Albertan se rencontre parfaitement avec les enseignements que l'illustre Pape Léon XIII a donnés dans son Encyclique Immortale Dei, lorsqu'il a précisé comme suit les devoirs de l'Etat:

> **"L'Etat, écrit-il, ne peut pas, sans commettre de crime, se gouverner comme si Dieu n'existait pas, rejetant tout souci de religion, comme chose inutile et gênante, ou bien, choisissant une religion selon son propre gré. Au contraire, il est du devoir de l'Etat, de vénérer Dieu, ainsi que Dieu veut être vénéré. Le nom de Dieu doit tre sacré pour tout souverain."**

De nos jours, la politique est très intimement liée à la question sociale; or, la question sociale se rattache par tant de liens très étroits à la religion et à la morale, que c'est peine perdue de chercher à remédier aux maux actuels de la société, si l'on prétend laisser à l'écart la religion de la politique.

A l'heure même où M. Williams semble s'évertuer à éloigner ces deux choses, à neutraliser par conséquent l'influence de la religion sur la législation, l'inquiétude, le malaise, l'esprit de révolte sont tellement répandus au sein des classes populaires, que de véritables associations de criminels ont pu s'y recruter, avec comme but, le renversement de tout pouvoir, et le bouleversement total de la société. La crise sociale est devenue si aigue que tout le monde se demande avec anxiété comment elle se terminera.

> **"Si le Seigneur, lisons-nous au Livre des Psaumes, ne bâtit pas la maison, en vain les hommes travaillent-ils à entasser les pierres les unes sur les autres, et si — le Seigneur ne garde par la cité, en vain les sentinelles veillent-elles à sa sureté."**

Aucun gouvernement ne peut ignorer cette situation; il ne peut encore moins changer la valeur des paroles de l'Ecriture Sainte, et M. G. H. Williams, chef C. C. F. de la Saskatchewan, n'est pas à la page du tout.

Le 3 novembre 1932, le président Roosevelt des E.-U., citait avec éloge, plusieurs paroles du Pape Pie XI, se rapportant à la justice sociale.

Le Concile fédéral des églises protestantes et la Conférence centrale des Rabbins américains, jugèrent que le Président avait dans cet acte très opportun, accompli un grand acte de service public, parce qu'il avait apporté la religion dans la politique d'une façon efficace et totalement appropriée. Le président avait fait appel aux principes fondamentaux de l'enseignement chrétien.

A cette occasion, le Commonweal de New-York faisait remarquer que si les chefs sociaux et politiques discutaient leurs problèmes et leurs programmes à la lumière des principes des chefs religieux, tel que venait de le faire le Président Roosevelt, ils se rendraient compte que l'économique et la politique dans le vrai sens du mot, sont inséparables de la religion, et que la religion seule peut servir de guide sur, non seulement pour conduire à un meilleur monde après la mort, mais aussi pour établir un meilleur monde même en cette vie.

> **Voici, ce qu'écrivait en 1923 un archevêque français, Mgr de la Villerabel de Rouen:**
> **"Ah, si libérant de tout préjugé, leur clairvoyance et leur patriotisme; et abandonnant les sectaires à leurs haines aveugles et invétérées,ceux qui gouvernent adoptaient résolument des plans de raison, de concorde, de respect des principes chrétiens indispensables à la civilisation, quelle paix et quelle France nous referions.**
> **Car religion et Etat, ne sont pas pour être séparés; mais par un travail différent, dans des domaines distincts, d'un côté, la vie présente, de l'autre, la vie future; d'un côté, les les intérêts matériels, de l'autre, le bien des âmes, conduisent les mêmes hommes aux mêmes buts; la grandeur du pays et le bonheur de l'humanité.**

Ces paroles pourraient être inscrites avec grand profit sur toutes les portes de plusieurs parlements au Canada.

La formule "LA RELIGION EN DEHORS DE LA POLITIQUE", formule qui vient d'être prononcée dans le Parlement de la Saskatchewan, qu'on entend trop souvent même dans cette province, est l'une de ces fausses propositions qui vont directement contre le bien commun.

La religion ne peut être mise en dehors de la politique. Ce n'est pas seulement un droit pour les gouvernants d'exprimer les principes fondamentaux de la morale qui devrait guider toutes les formes d'une politique décente; mais c'est aussi l'un de leurs devoirs les plus graves.

Nous concevons la politique chrétienne, politique par conséquent imprégnée des principes et de la doctrine du Christ, comme l'exercice d'une fonction. Cette politique seule dirige les hommes vers leur bien temporel ordonné à leur fin surnaturelle. Le but de cette vraie politique n'est pas autre chose que le bien de l'homme; et elle se sert comme moyen de l'utilisation des forces sociales. Toute doctrine politique qui adopte une autre idée directrice, fut-ce l'unité de race, la centralisation politique ou sociale, l'uniformité banale en un mot, sous quelque prétexte que ce soit, renverse l'ordre des valeurs. Cette politique utilise l'homme comme instrument périssable au service de fins qui ne donnent pas à la personnalité humaine sa valeur d'éternité.

> **"La politique à base des principes du Christ, a dit le Père Delos, dans un discours prononcé dans l'église Notre-Dame de Genève à l'occasion de l'ouverture de la treizième session de la Société des Nations, repose sur l'iminente dignité de la personne humaine, douée d'initiative, de liberté et d'immortalité. "Elle ne néglige pas pour autant les valeurs collectives; oeuvres de raison et de foi, elle veut être intégralement humaine, et c'est dans ce dessein, qu'elle tient compte des besoins ethniques, culturels et nationaux.**

Tous les partis et les chefs politiques dont les théories se basent sur du pur matérialisme, se donnent seul le droit de dénier, d'ignorer et de répudier tout celà en supprimant l'influence religieuse de leurs programmes politiques et sociaux; c'est pourquoi, chez ces chefs, le bien commun de la société s'épuise uniquement au service de leurs idées ou de leurs programmes souvent très bornés.

Le bien commun ainsi conçu, cette politique séparée de tout sens religieux, ne peut pas jouer un rôle directeur dans l'organisation politique parce qu'il n'est pas le moyen, l'intermédiaire par lequel la fonction gouvernementale doit efficacement servir les intérêts de la personne humaine. De ce fait, crtains gouvernants sont plutôt des ennemis du bien public parce que leur politique ne s'inspire que d'un matérialisme et d'un terre-à-terre qui ne peuvent produire que l'anarchie.

D'une semaine à l'autre

Il faut plus qu'un programme matériel

Les paroles suivantes du cardinal Verdier pourraient tout aussi bien s'appliquer au Canada et à notre province qu'à la France:

"Des milliers d'hommes de nos jours, quelques-uns consciemment, la plupart obscurément, se tournent vers les forces spirituelles, vers l'Eglise, n'attendant plus d'ailleurs le salut. Ce n'est pas la découverte d'une technique, la réalisation d'un programme matériel défini qui nous apportera le salut. Les chômeurs et les malheureux en ont vaguement le pressentiment. Seul le redressement du sens moral nous apportera la paix. Il s'agit d'entrer peu à peu dans un ordre social nouveau."

On pourrait y ajouter cette réflexion dans le même sens du chanoine Cardijn, fondateur de la J.O.C.: "Toutes les réformes financières, économiques, professionnelles et politiques ne seront qu'un emplâtre et qu'un leurre et n'engendreront que déception et souffrances, si elles ne s'appuient sur ce fondement inébranlable de la véritable destinée des hommes et des choses."

LA SOCIETE DES NATIONS

Pierre l'Ermite en a fait une description aussi juste que pittoresque:

"La Société des Nations.... Cette Tour de Babel, édifiée par des gens intelligents, pleins de bonnes intentions.... Mais!....

"Tour de Babel expressément bâtie pour la paix universelle, et d'où peut sortir une guerre non moins universelle....

"Tour de Babel, où tantôt les sanctions jouent, et tantôt ne jouent pas, suivant que l'on est servi, ou pas servi.... puissant ou misérable....

"Tour de Babel à laquelle il faudrait une base....

Et qui n'en a pas, "parce que, là-bas, sur les bords du lac [de Genève] parmi tant de représentants de tant de nations différentes, on a précisément dédaigné, refusé d'inviter le représentant de toutes les nations."

ETRE DANS LE VRAI

La vérité est toujours la vérité, et pour triompher, il lui suffit de rester fidèle à elle-même. C'est pourquoi la question de doctrine est la première de toutes, fait remarquer S. Em. le cardinal Baudrillart. Les idées passionnent d'ailleurs les esprits plus que jamais, jusque dans les couches les plus humbles de la société, où se vérifie une préoccupation dominante d'appuyer toute la vie politique, économique, internationale, sur des idées vraies.

Etre dans le vrai, selon la belle expression de Bossuet, c'est toujours ce que le monde cherche, mais sans pouvoir le trouver lorsqu'il se refuse à suivre les enseignements de l'Eglise catholique.

CE QUE LE PAPE NOUS DEMANDE

Il nous demande de prier.

En toute occasion le Pape revient à la même recommandation: prier toujours davantage et avec plus de ferveur.

C'est ce qu'il disait encore ces jours derniers en recevant un groupe de membres de l'oeuvre de l'Apostolat de la Prière, auxquels il a confié qu'il comptait particulièrement sur les prières "pour les graves besoins de cette ère historique que traversent la société la famille et les individus entraînés dans une course terrible vers Dieu sait quoi."

Le R.P. Camille Lefebvre O.M.I.

A la mer Glaciale en 1890 — Abandonné par un sauvage — Deuxième voyage à la mer Glaciale — Klondyke — Dawson — White Horse — Procureur du Vicariat du MacKenzie—45 années de dévouement dans le Nord

La population du Grand Nord, et les missions tout particulièrement, perdaient la semaine dernière, l'un des plus dévoués apôtres de notre temps. Passant partout sans prétention aucune et sans bruit, le R. P. Lefèbvre appartenait à cette multitude de missionnaires dévoués, de ces apôtres, qui aident à bâtir des empires en civilisant et catholicisant les indigènes.

Né en 1863 à St-Eustache, P. Q., le Révérend Père Lefèbvre fut un des premier de nos missionnaires Canadiens français qui s'exilent volontairement pour répandre les lumières du catholicisme et de la civilisation françaises. Il fut ordonné prêtre en 1889 et déjà l'année suivante, il accompagnait le R Père Grouard, [devenu évêque l'année suivante] dans une mission esquimaude que ce dernier venait de fonder à la rivière Plumée, [Pell River] sur les bords de la mer Glaciale.

En 1892, nous le trouvons avec le R. P. C.-H.-A. Giroux en mission chez les Loucheux et les Esquimaux. Au mois d'août de cette même année, le P. Lefèbvre partait vers la mer Glaciale pour neutraliser l'action d'un ministre protestant. Il avait réussi dans son oeuvre, mais lorsqu'il fut temps de revenir, les sauvages l'avertirent que pas un seul ne retournait au Fort. Pensant trouver des Loucheux à une trentaine de milles pour se faire ramener, il remonta le fleuve avec quelques familles, mais ne trouva aucun sauvage aux alentours. Dans une lettre qu'il adressait au R. P. Charlebois, il décrit sa situation. Nous citons ses propres écrits, tout en abrégeant le récit:

"J'engage une famille [car les Esquimaux ne voyagent jamais seuls] à venir me conduire chez moi. La réponse ne se fait pas attendre et elle est tout à fait conforme à mes désirs. Le départ est fixé pour le lendemain. Ce jour-là, je ne fut pas long à me lever, mais il n'en fut pas ainsi de mon homme. J'attends sans rien dire. Enfin mon Esquimau se résout à parler: "Je n'irai pas au Fort, me dit-il, si tu ne me donnes pas quelque chose de plus que le prix convenu." "Je fais d'abord la sourde oreille, mais que devenir? Je suis un prisonnier, et lui seul peut me délivrer de ma pénible situation. Je finis donc par me rendre à sa demande. "Nous allons partir de suite" ajoutai-je. —"Non, par aujourd'hui, mais demain," me répondit-il. Le lendemain, même refrain. Je dus attendre 4 jours. Dans deux jours, nous ne parcourûmes que la distance d'environ 30 milles. La 3e journée, à peine avions-nous fait ¼ de mille, que mon conducteur veut revenir en arrière, sous prétexte d'un petit vent contraire. Je m'y oppose de toutes mes forces, mais il ne veut rien entendre. "Eh, bien, conduis-moi au rivage" lui dis-je, "je ne retournerai pas avec toi et je ferai seul, à pied, le reste du voyage." —"Tu n'y penses pas, me répondit-il, "le Fort est loin, très loin! Tu vas rencontrer bien des dangers sur ton chemin."

"Me voilà à terre avec tout mon bagage. Je le mets en lieu sûr, puis j'achète de mon homme une once de thé et six maigres poissons. J'avais en outre, de la viande sèche pour un repas, deux livres de farine et un peu de thé. J'entreprenais avec ces modestes provisions un voyage de 150 milles, distance que j'ai connue plus tard.

"Pendant toute une journée, je ne trouvai pas un quart de mille de bon chemin. La grève était couverte d'une épaisse forêt de saules, à travers laquelle je devais me frayer un passage. Si je m'éloignais de la rive, c'était pour monter les pentes abruptes de véritables montagnes pour redescendre ensuite dans de larges et profonds ravins, qu'il me fallait traverser avec de l'eau jusqu'à mi-jambe. Quand il n'y avait pas de saules, de montagnes ou de ravins, je rencontrais des savanes, longues à perte de vue et on ne peut plus fatigantes.

"A neuf heures du soir, je me couchais dans une petite sapinière. A deux heures du matin, je me levai; le jour commençait à poindre. A trois heures je me remettais en marche; il faisait grand jour, mais le chemin n'était pas plus beau que la veille. A peine avais-je marché une demi-heure, que j'aperçus tout à coup à une petite distance deux tentes loucheuses. Une heure s'était à peine écoulée en cette bonne compagnie que je partais en canot avec un des hommes chercher mon baga-

(Suite à la page 5)

France-Canada

Nous publions ci-dessous un second article de M. le chanoine Garnier paru dans la "CROIX" de Paris, sous ce titre, France-Canada. L'article se recommande à l'attention spéciale de nos lecteurs.

Il pourrait aussi bien s'intituler: "Ne cessons pas de nous découvrir", et il fait ressortir ces avantages que la France et le Canada ont à se mieux connaître. De la France nous pourrons apprendre particulièrement "comment on lutte contre le mal dans des combats incessants qui trempent les caractères et forgent en métal solide les âmes."

Dans un premier article, où je constatais que se renouaient, entre la France et le Canada, des liens étroits qui auraient toujours dû exister, mais que le temps avait quelque peu desserrés, j'annonçais un second point, celui que je traite aujourd'hui: quels avantages la France et le Canada ont-ils à se mieux connaître?

Je me rappelle, alors que j'arrivais pour la première fois à Québec, avoir lu dans un journal ces mots: "Qu'on cesse donc de nous découvrir!" Ils étaient écrits par un journaliste de talent, médiocrement chaud, d'ailleurs pour la France qu'il aurait pu, cependant, mieux connaître, puisqu'il y avait vécu. Je dois à la vérité d'ajouter qu'il était agacé par certaines réflexions, plus ou moins heureuses, plutôt moins que plus, faites par un de nos compatriotes, de la race de ceux qui feraient mieux de ne point quitter leur foyer quand il leur prend envie de prétendre représenter au loin la France.

Au risque de passer pour un ego contra qui se pose en s'opposant, c'est précisément la phrase de mon journaliste canadien que j'aimerais voir devenir comme la consigne acceptée d'enthousiasme par Canadiens et Français à la fois: **Ne cessons pas de nous découvrir pour nous connaître toujours plus, toujours mieux, et ceci au bénéfice de nos intérêts les plus légitimes et les mieux compris.**

Ce qu'un Français peut apprendre au Canada, c'est la façon dont se conserve, se développe et grandit une race, malgré des obstacles et des difficultés sans nombre, quand elle reste énergiquement fidèle aux traditions de foi transmises par ses ancêtres. C'est toute l'histoire canadienne-française qu'il faudrait rappeler ici pour mettre cette pensée en lumière, depuis "l'épopée mystique" qui porta jadis tant de nos compatriotes sur les bords du Saint-Laurent pour y fonder une "Nouvelle-France", jusqu'aux pages d'héroïsme et de gloire qu'écrivirent les 70 000 Français, devenus aujourd'hui plusieurs millions, qui s'accrochèrent au sol, qu'ils cultivaient, serrés autour de leurs clochers et de leurs curés, quand se fut définitivement faite la conquête anglaise, et qu'il fallut lutter pour conserver, avec la langue maternelle, la foi catholique et romaine.

J'ai dit qu'ils sont des "millions" ces descendants des Français d'autrefois qui, selon les vers d'un poète canadien souvent cité, constituaient la France....

....Qui sur nos bords
Jeta sa semence immortelle.

Sous le nom de Canadiens-Français, d'Acadiens, de Franco-Américains, on les trouve disséminés dans toutes les régions de l'Amérique du Nord, et l'on a vraiment l'impression, quand on les voit, quand on les visite et surtout quand on s'attarde au milieu d'eux, qu'elle fut, en effet, d'une exceptionnelle fécondité la semence jetée autrefois par la France. Or, exceptionnellement féconde, elle ne le fut que parce qu'essentiellement chrétienne: c'est la foi religieuse d'abord, bien plus que des préoccupations humaines de perpétuité de la race qui, chez nos ancêtres, multiplia les berceaux et fit ces splendides couronnes d'enfants que nous voyons encore, malgré qu'en certains centres urbains, il y ait, d'ici de là, quelque fléchissement. Il me souvient d'avoir entendu à Québec l'illustre géographe Raoul Blanchard professeur à l'Université de Grenoble, bien connu par ses travaux en Europe et en Amérique, attribuer aux principes religieux des Canadiens le miracle de leur natalité. Grande leçon, plus nécessaire aujourd'hui que jamais dans notre France moderne où sévit une inquiétante dénatalité.

QUESTIONS ET REPONSES

Ce qu'il faut savoir.

Q. — Comment Jésus peut-il être présent sous tant d'hosties et dans tant d'églises à la fois?

R. — Jésus n'est-il pas Dieu? et comment Dieu ne peut-il pas être présent à mille endroits dans le même temps? D'ailleurs il y a bien d'autres choses en Dieu que nous ne pouvons comprendre, mais qui existent tout de même.

Q. — Je veux croire que N.-S. change le pain et le vin en son corps et en son sang. Mais comment peut-il demeurer dans l'hostie après cela?

R. — Après que N.-S. eut dit: "Ceci est mon corps", le pain a été réellement changé en son corps et rien ne fait supposer qu'il ne demeurera pas ainsi, à moins que N.-S. lui-même ne le fasse lui-même revenir du pain. Or, comme il ne l'a pas fait il resta que N.-S. demeure dans l'hostie aussi longtemps que les apparences du pain ou du vin ne sont pas détruites. De plus ne savons-nous pas que les premiers chrétiens allaient porter l'eucharistie aux condamnés à mort et portaient le bon Dieu sur eux dans de petites custodes? Or, pour cela, il fallait que les premiers chrétiens crussent à la permanence de N.-S. sous les apparences du pain et du vin tant que ces apparences ne fussent détruites d'une manière ou d'une autre.

Q. — Pourquoi les catholiques ne communient-ils que sous l'espèce du pain et non sous l'espèce du vin?

R. — Parce que N.-S. étant présent tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin, il n'est pas obligatoire de recevoir les deux; c'est pourquoi aussi l'église en fait une règle générale pour les fidèles.

Q. — Mais que faire alors de la parole de l'Evangile qui dit: A moins que vous ne mangiez mon corps et ne buviez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous?

R. — Cette parole est suivie d'une autre dans le même chapitre où N.-S. dit: "Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement. S. Paul l'explique d'ailleurs [Ière au Cor. 11, V27]: Celui qui mange la chair ou boit le sang du Christ indignement est coupable du corps et du sang de N.-S.

Billet du novice

LES PRESSES

Nous voici de nouveau dans l'atelier de la Survivance, et maintenant continuone notre visite de la semaine dernière. Nous nous trouvons entourés de divers genres de presses. La plus petite sur laquelle sont imprimés les travaux, comme les entêtes de lettres, cartes de visites, menus, etc. A droite, une autre presse mécaniquement identique à la première, mais de dimensions plus grandes; c'est naturellement par celle-ci que sefont les travaux plus volumineux, tels que diplômes, placards, affiches, circulaires.

Ces deux presses, sont actionnées par l'électricité, comme toutes les autres machines, mais les feuilles a imprimer, doivent être placées à la main sur le plateau vertical, occupation qui demande de la pratique, et l'entière attention du pressier, autrement les conséquences pourraient être graves pour ce dernier. A notre extrême gauche, nous apercevons une autre presse moderne qui fait l'orgueil de tout pressier. Elle est automatique. Il suffit de placer la forme à imprimer dans le chassis, de faire les ajustements nécessaires, d'empiler le papier sur la table mobile, et de mettre la machine en marche. Tout le travail se fait automatiquement, c'est-à-dire que la machine présente elle-même les feuilles à imprimer à raison de trois milles à l'heure, et les dépose l'une sur l'autre dans un compartiment spécial. La machine s'arrête dès qu'il n'y a plus de papier.

Cette grosse machine que vous regardez plus loin, c'est la presse à cylindre sur laquelle s'imprime le journal, c'est à dire votre Survivance.

Les formes des diverses pages du journal sont placées sur un plateau horizontal mobile. Ce plateau a un mouvement de va et vient, qui correspond aux révolutions du cylindre. Après avoir reçu l'impression, les feuilles s'empilent sur une table à l'arrière de la presse, et de là, passent à la plieuse.

Tout le travail des presses est sous la direction de Paul G.... notre habile pressier, dont le degré de bonheur augmente avec la quantité de travaux à exécuter. Pourvu qu'un imprudent, n'aille pas lui mettre la main sur l'épaule, au plus pressé de son travail, risquant ainsi de lui faire broyer les doigts, ou de l'exposer a gater une feuille,; son large sourire vous acceuillera. Il se prêtera volontier à donner les renseignements demandés.

Evitons le en ce moment, car demain, c'est mercredi, jour de livraison de "**LA SURVIVANCE**", vite sauvons-nous — R. M.

LA SESSION A EDMONTON

suite de la page 1

E.-H. Gostick, député crédit social de Calgary, en parlant au cours du débat sur le discours du trône. "Je ne fais pas allusion au montant du dividende mais au fait que la distribution de ces dividendes assurerait la suppression de l'incertitude et donnerait au peuple une impression de sécurité," dit l'orateur. "Nos prisons regorgent de jeunes gens et la cause principale de cette situation, on la trouve dans des facteurs d'ordre financier. Nous ne pouvons pas y être indifférents." Ses collègues l'applaudirent longuement à la fin de son discours.

Le réseau téléphonique n'est pas à vendre.

M. Aberhart a déclaré que le réseau téléphonique de l'Alberta n'est pas à vendre. Il dit aussi que des financiers américains et anglais avaient fait exécuter une inspection du réseau susdit. M. Aberhart a fait cette déclaration à la suite de celle de l'hon. M. Fallow, ministre des téléphones, où ce dernier disait que des intérêts financiers étrangers songeaient à acheter ce réseau mais n'avaient pas encore fait d'avances concrètes au gouvernement. M. Aberhart s'oppose à la vente du réseau téléphonique parce que cela serait contraire aux principes du crédit social. "Nous devons garder et augmenter le contrôle de nos utilités publiques...." "Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas placer le réseau téléphonique de la province sur une base d'opérations payantes. Apparemment, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas normalement. Mais lorsque l'ordre sera rétabli dans ce système, nous espérons que la province recueillera des profits dans la possession et l'opération de son réseau téléphonique."

A la défense de M. Aberhart

Défendant le premier ministre Aberhart du reproche de mêler la religion avec la politique, M. A.-J. Hooke, député crédit social de Red Deer, déclara que "la religion a toujours amélioré la condition des masses populaires."

Le problème scolaire

M. A.-L. Blue, député C.S. de Ribstone, en prenant part au débat sur le discours du trône, a déclaré que les institutions scolaires doivent être maintenues afin d'en assurer le fonctionnement régulier même pendant la période où le gouvernement travaille à l'introduction d'un nouvel ordre économique ou financier. Un peu plus loin, M. Blue souligna la nécessité d'éviter le gaspillage de temps et le verbiage. Nous avons surtout besoin d'action; à quoi servent les paroles inutiles, lorsqu'il y a des centaines de personnes qui souffrent du manque des premières nécessités de la vie et pour qui la vie est elle-même un fardeau? A titre de législateurs, nous devons immédiatement élaborer des plans et faire des lois qui donneront justice tant au pauvre qu'au riche...."

La dette bancaire de l'Alberta se chiffre par $5,700,000

En réponse à une demande d'information faite par M. D.-M. Duggan, chef conservateur, l'hon. Charles Cockroft, trésorier provincial, a déclaré que les prêts faits à la province par les banques se chiffraient par $5,700,000. Depuis son accession au pouvoir, le gouvernement n'a pas fait d'autres emprunts aux banques.

Optimisme de M. G.-L. MacLachlan

Les partis de l'opposition dans la législature albertaine ont probablement été éblouis par "l'éclat de nos résultats immédiats," dit M. G.-L. Mac Lachlan, député C. S. de Coronation, en déclarant que le régime Aberhart avait fait de véritables progrès dans l'établissement du système crédit social depuis son accession au pouvoir au mois de septembre dernier.

VAINS EFFORTS

Les efforts déployés par l'opposition de la Chambre pour faire projeter un peu de lumière sur le renvoi de neufs officiers du fonctionnarisme albertain pendant les neufs derniers mois ont été paralysés d'une façon peu glorieuse par les forces ministérielles. M. George Van Allen, C.R., député libéral d'Edmonton proposa une motion demandant des renseignements concernant le renvoi des neufs personnes susdites; il n'eût guère le temps de parler en faveur de sa motion, car aucun député du côté ministériel ne s'étant levé pour parler pour ou contre la motion, le président mit immédiatement la motion au vote qui fut de 53 à 5. "Ce fut un mouvement de rouleau à vapeur, de la part du gouvernement, déclara M. Allen, à l'issue du vote.

Une motion de M. Giroux

On s'attend à ce qu'un vif débat s'engage autour d'une motion que présentera M. L. A. Giroux, laquelle demande au gouvernement des copies de tous les ordres en conseil passés par le gouvernement depuis le lendemain de l'élection, le 23 août 1935.

M. G. W. Van Allen, C.R., député libéral d'Edmonton, a présenté aussi une motion demandant des renseignements précis sur les sommes d'argent payées au Major Douglas pour ses services, les dates et lieux de ces paiements, enfin sur toutes les dépenses que les services de Douglas ont coûtées au gouvernement.

Amendements à la loi des hôpitaux municipaux

Le gouvernement par l'entremise du ministre de la Santé a introduit un bill amendant la loi des hôpitaux municipaux de 1929.

L'amendement note que chaque corporation qui paie taxe pourra nommer une personne, soit un officier ou un employé de la corporation payant taxe dans le district. L'amendement note aussi que la personne éligible sur la commission devra être capable de lire et d'écrire la langue anglaise.

Le député de Mac Leod parle du juste prix.

Jeudi, M. Hartley, député de Mac Leod, a déclaré dans son discours que l'Etat devait voir à ce que le peuple ait la nourriture, le vêtement et le logement. M. Hartley croit que $25.00 par mois n'est pas de trop pour fournir ces choses-là. Le député de Mac Leod a parlé du juste prix.

"C'est le crédit du consommateur et non le crédit du producteur qui doit rétablir le pouvoir d'achat du peuple, a dit M. Hartley. La question des gages est hors de cause puisque la machine a remplacé la main-d'oeuvre et les scientistes s'occupent beaucoup plus de chercher combien il faut de caloris pour maintenir la vie d'un homme qu'ils s'occupent de chercher comment nourrir convenablement notre peuple."

Le crédit social est plus que le $25.

Jeudi, M. Ansley, député de Leduc, a continué le débat sur l'adresse et il a déclaré que le crédit social voulait dire autre chose que les $25.00 par mois. La population, a-t-il dit, est fatiguée des vieux partis. Voilà ce qui explique le changement politique de cette province. Au sujet des difficultés constitutionnelles dans l'application des principes du crédit social, M. Ansley a cité un témoignage du Major Douglas qui disait devant le comité de la Chambre de l'ancien gouvernement: "Le meilleur moyen de mettre à exécution le système est de commencer chez nous et de ne pas référer l'affaire à Ottawa". "Les dividendes d'après M. Ansley veulent dire plus que de recevoir quelque chose pour rien. "Le crédit social est conçu en fonction de la consommation et non de la production."

Le député de Sedgewick

M. Fee, député de Sedgewick, a aussi pris part au débat sur l'adresse, vendredi et il a été d'avis que les financiers et les institutions bancaires ne sont pas tous des ennemis du peuple et il a proposé de leur donner une chance afin qu'ils puissent rectifier la situation.

M. Fee a parlé des dettes accumulées partout et des taux d'intérêts trop élevés. "Les fermiers et les compagnies de prêts ont commis de part et d'autre des erreurs de jugement et les effets malheureux dont ils souffrent actuellement doivent être partagés par les deux."

Des dividendes pour les sans-travail âgés.

M. Bourcier, ancien instituteur et député du comté du Lac Ste-Anne a exprimé vendredi lorsqu'il a pris part au débat sur le discours du trône, sa profonde sympathie pour le vieillard qui s'en va sur la route quêtant pour sa subsistance.

"Cet homme, a dit M. Bourcier, a contribué dans le passé au développement de cette province et en retour il doit en recevoir une récompense."

Le député du Lac Ste-Anne favoriserait un dividende le plus tôt possible à tous les pionniers âgés et sans travail dans cette province. Il s'est aussi déclaré en faveur d'un changement dans le vieux système d'administration éducationnelle."

Il réclame un système de crédit agricole.

Le député de Lacombe s'est fait, vendredi, le défenseur d'un système de crédit agricole.

M. MacMillan a dit que dans son comté il y avait des milliers d'animaux venant du Sud de la province où le fourrage est rare. Ces animaux, a-t-il dit, sont préparés définitivement pour le marché par les fermiers du Nord qui ont du fourrage en abondance. Un certain plan de réciprocité fonctionne ainsi entre le fermier du Sud et celui du Nord. Ce plan pourrait se développer davantage, a dit M. MacMillan, au bénéfice des fermiers du Nord et de ceux du Sud; si beaucoup de fermiers qui ont du fourrage sans marcher pour le vendre, pouvait avoir un crédit pour acheter des animaux du Sud. "Ceci, a-t-il ajouté, est un exemple de ce que le crédit, une fois sorti des mains des institutions privées pourrait faire.

M. Cain compare M. Aberhart à Lincoln.

Vendredi, le député de Bow Valley, M. Cain, dans son discours sur l'adresse, a comparé M. Aberhart au grand Américain Lincoln, dont les Etats-Unis fêtaient l'anniversaire de naissance, la semaine dernière.

"Nous sommes rassemblés ici, dit M. Cain, pour appuyer un autre grand homme qui passera à l'histoire pour avoir libéré le peuple de l'esclavage économique."

M. Cain a déclaré que le parti était comme un seul homme avec son chef.

Le député de Didsbury

M. Foster, député de Disdburry, a continué, lundi, le débat sur l'adresse.

"Le premier ministre de cette province, a dit M. Foster, ne veut pas entreprendre de bâtir les cadres d'un nouveau système économique avant de lui avoir assuré de solides fondations. Depuis le 22 août 1935, les fondations n'ont pas encore été établies, mais elles s'établissent graduellement depuis trois ans par l'éducation que le premier ministre a donnée à cette province.

M. Foster a dit que lors d'une convention de son comté, les gens étaient disposés à attendre encore 5 ans avant de profiter du plan crédit social."

M. Foster a rappelé que sous l'administration libérale dans la province, les dettes ont augmenté de 50 à 60 millions de dollars. "Les financiers étaient alors anxieux de prêter à une jeune province riche de millions de dollars en fait de ressources naturelles encore inexploitées.

Pourquoi les conditions ont-elles changé depuis, se demande le député de Didsbury. "Le système a changé, a-t-il dit".

Le développement a pris le travail de l'homme. Le jour de travail pour tous est passé et si la machine opère d'une façon peu coûteuse, elle doit retourner à celui qui n'a pas d'emploi une part de ce qu'elle produit si facilement. Par ailleurs, M. Foster a ajouté que la machine n'était pas l'invention des manufacturiers eux-mêmes mais celle d'ancêtres qui l'ont inventée pour le bien de notre génération.

M. Foster prétend que la seule chose qui manque au peuple, aujourd'hui, c'est le moyen d'échange pour jouir de quelque peu de l'abondance des produits.

Le nouveau bill scolaire

Le premier ministre a annoncé lundi que l'on est à retrancher définitivement la rédaction du nouveau bill scolaire affectant d'importants changements dans la superficie des circonscriptions scolaires dans les campagnes. Les clauses principales du bill tel que d'abord redigé n'ont pas été changées.

La loi de rappel

Le premier ministre a aussi annoncé que le projet de loi relatif au rappel des députés reçoit actuellement ses dernières retouches et que la Chambre pourra en prendre connaissance cette semaine ou au début de la semaine prochaine. On sait qu'en vertu de cette loi, les électeurs d'un député auront le droit de voter en faveur de l'annulement de son élection.

L'état financier de la province

Il est probable que M. D.-M. Duggan, chef conservateur, présente une motion pour faire comparaître M. R.-J. Magor de Montréal, conseiller financier spécial du gouvernement et M. J. C. Thompson, vérificateur provincial, devant le comité des comptes publics de la Chambre, cette semaine ou la semaine prochaine, afin de leur faire expliquer ce que veut dire l'expression "gâchis financier" [financial mess] dont le premier ministre s'est servi.

M. Duggan demandera aussi à M. Thompson pourquoi il n'a pas fait de rapport sur la gravité de la situation financière de la province, l'année dernière, devant le comité des comptes publics.

La suppression de la "dole" et des camps de concentration

Aussitôt que le crédit social commencera d'opérer, la "dole", et les camps de concentration disparaîtront, dit M. David Lush, député crédit social de Empress.

La province compte 55,275 personnes secourues; 26 camps de concentration s'échelonnent à l'horizon dont 10 sont sous la juridiction fédérale et 16 sous celle de la province. Il est certain que les deux gouvernements s'efforcent de faire leur possible pour supprimer ces endroits où la moralité de la jeunesse subit de si rudes assauts. M. Lush déclara que plusieurs personnes de la supposée élite de la société, qui vivent entièrement de leurs dividendes, n'éprouveraient aucun plaisir à être riches s'il n'y avait pas de pauvres; c'est pourquoi elles protestent contre l'octroi d'un simple facteur de subsistance à chaque citoyen sous le prétexte que ce serait démoralisant; elles protestent plutôt contre la perspective de perdre les jouissances de leur vie égoïste.

William Tomyn rabroue les commissaires d'écoles

M. William Tomyn, député C. S. de Whitford, a attaqué les commissaires d'écoles de l'Alberta parce qu'ils ont voté lors de leur récente convention, contre le plan de l'hon. M. Aberhart de consolider les districts scolaires. "Nous n'aurons jamais leur appui, quelle que soit l'importance du problème," dit M. Tomyn. "Ils ont refusé de coopérer avec nous et ils l'ont démontré avec emphase à leur convention." Il se demanda comment 650 commissaires pouvaient dicter la politique éducationnelle de la province.

NOCES D'OR A LAMOUREUX

M. ET Mme ALPHONSE LAMOUREUX

LAMOUREUX — Lundi prochain, le 24, M. et Mme Alphonse Lamoureux, vieux pionniers de la paroisse de Lamoureux, célébreront leur cinquantième anniversaire de mariage.

La messe sera célébrée à leurs intentions dans l'église paroissiale de Lamoureux à 11 heures. Suivra un dîner intime qui réunira les proches parents.

Dans l'après-midi, à la salle paroissiale, un thé sera servi de 3 à 6 heures à tous les pionniers de Lamoureux du dehors qui aimeraient à rencontrer les jubilaires.

Le soir, à 8:30, une soirée familiale aura lieu à la salle paroissiale à laquelle tous les parents et amis sont cordialement invités à assister. —Comm.

LE THEATRE

LE CERCLE DRAMATIQUE ST-JOACHIM PRESENTERA UNE PIECE LE 1er MARS.

Le Cercle dramatique St-Joachim présentera une nouvelle pièce dimanche, le 1er mars, à la salle de St-Joachim. Cette soirée est sous les auspices du cercle local de l'A.C.F.A. Invitation spéciale à tous les amateurs de théâtre et à tous les amis du cercle dramatique et de l'A.C.F.A. de venir passer une soirée agréable. Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine. —Comm.

L'URUGUAY ET LES SOVIETS

Le Bureau de l'Entente internationale anticommuniste consacré à cette question son "Bulletin d'informations politiques" qui vient de paraître. Ce bulletin rappelle que depuis l'admission des Soviets à la S. D.N., l'action subversive de Moscou, loin de s'arrêter, s'est au contraire développée. Ce sont les agents du Komintern qui ont organisé les soulèvements d'Oviedo, de Brest, de Toulon, du Brésil; Staline a réussi à Moscou deux Congrès mondiaux du bolchévisme: le VIIe Congrès du Komintern et le VIe Congrès des Jeunesses communistes; l'affaire Eberlein à Strasbourg et celle de Barthel en Algérie ont dévoilé les menées subversives de Moscou en France; la découverte d'un important complot en Yougoslavie à la fin de 1935 a prouvé que Moscou continuait à préparer la révolution bolchéviste dans les Balkans. Le Bureau de l'Entente a montré les efforts des Soviets pour fomenter des troubles bolchévistes en Asie et en Afrique. Son dernier "Bulletin d'informations politiques", se référant à un document soviétique officiel, signale que le Komintern avoue avoir dépensé dernièrement près de 200 millions de francs pour ses organisations et sa propagande dans le monde [chiffre du reste inférieur à la réalité].

Enfin, en ce qui concerne l'Uruguay, le Bulletin de l'Entente rappelle que Moscou avait installé son ambassade à Montevideo pour en faire un centre de propagande pour toute l'Amérique du Sud et que les comptes rendus officiels du VIIe congrès du Komintern ont montré l'importance extrême qu'attache actuellement Moscou à la bolchévisation des pays de l'Amérique latine.

LA RUSSIE AFFAMEE

Le Dr Ewald Ammende, secrétaire général du Comité des Minorités nationales en Europe et secrétaire honoraire du Comité de Secours aux affamés en Russie, préfacé par Son Em. le Cardinal Initzer [Vienne] vient de publier en allemand un ouvrage extrêmement important qui donne un tableau complet des causes et des résultats des famines périodiques et de la disette constante qui règnent en Russie depuis que ce pays est soumis aux expériences bolchéviques. Ce livre, intitulé "Muss Russland Hungern?" contient de nombreux documents et témoignages de première importance ainsi que des photographies inédites se rapportant aux dernières famines.

Cité Vaticane — L'Osservatore Romano nie énergiquement les accusations des nazis, savoir que 150 jeunes gens catholiques arrêtés récemment complotaient contre l'Etat allemand, et il déclare que le seul vrai complot est celui contre la sécurité et la liberté de l'Eglise catholique.

LA SESSION A OTTAWA

suite de la page 1

L'hon. M. Lapointe se défend

"Si, après trente-deux ans de service public, je ne puis, pour la seule raison que je suis catholique et Canadien français, exprimer clairement et sincèrement mon opinion sur un incident comme celui qui s'est produit à Genève, lorsque le Dr Riddell, sans autorisation du gouvernement, a proposé les sanctions sur l'huile contre l'Italie, je crois qu'au Canada nous n'avons pas accompli les progrès que nous pensions avoir accomplis". C'est en ces termes très énergiques, que M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a répliqué aux attaques dont il a été l'objet de la part du "Toronto Telegram" et d'ailleurs, parce qu'il a affirmé publiquement que le Canada, comme tel, n'était pas l'auteur de la proposition Riddell à Genève.

Protestation particulière contre une caricature insultante.

"Je désire en particulier protester, ajoute M. Lapointe, bien que cela me répugne de le faire, contre une caricature du "Toronto Telegram" qui me montre, avec un prêtre qui me souffle à l'oreille, l'attitude à prendre sur l'incident Riddell, et qui publie le haut de vignette suivant: "La voix de son maître". Voilà un article injuste qui tend à soulever les préjugés de race et de religion. J'espère que pareille question peut être traitée sur ses mérites et qu'on n'a pas besoin de faire appel aux préjugés pour la régler. Un article de fond du même journal disait que j'aurais dû être le dernier homme à faire pareille mise au point à propos du Dr Riddell".

Le Sénat vote l'adresse à l'unanimité

La majorité conservatrice du Sénat ne se servira pas de sa force numérique pour créer des ennuis à la minorité ministérielle. Au contraire, elle collaborera à son action, sans aucun préjugé. C'est la promesse formelle faite par le leader conservateur, l'hon. Arthur Meighen.

Le Sénat n'a pas perdu son temps sur l'adresse en réponse au discours du trône. Deux séances lui suffirent pour en disposer, et l'adresse fût adoptée mercredi dernier sans division.

Les députés C. S. appuieront M. King.

M. John Blackmore, député C. S. et chef des députés C. S. au parlement fédéral, a participé au débat sur l'adresse du discours du trône. Il parla surtout de la croissance des traditions britanniques et des batailles livrées pour la liberté et la réforme. Il s'étendit longuement sur la nouvelle bataille engagée pour la liberté économique et déclara que la monarchie anglaise était fidèle à ses traditions de justice et de liberté.

Au sujet du discours du trône, M. Blackmore dit qu'il ne croyait pas qu'il contenait toutes les mesures nécessaires à soulager les malaises actuels; son parti toutefois le supporterait dans son ensemble. M. Blackmore fit connaître l'argument de base sur lequel s'appuie le crédit social, à savoir que le pouvoir d'achat d'une nation n'égale pas sa production, qu'une nation ne peut acheter ce qu'elle produit. Pour parer à une telle situation, le gouvernement devrait s'emparer de la machine du crédit et produire du crédit comme les banquiers, c'est-à-dire, sans débourser un sou. Le groupe du crédit social, dit M. Blackmore, croit que M. King a l'intention d'exercer un contrôle directeur de l'émission du crédit et de l'appliquer aux besoins du peuple; de se départir graduellement de l'étalon-or et de le remplacer par l'étalon marchandises et services. S'il met cette politique en force, il aura l'entier support du groupe crédit social.

M. René Pelletier parle en français

Le plus jeune député, à l'heure actuelle, du Parlement fédéral, M. René Pelletier, député crédit social de la Rivière-La-Paix, fit un court discours qu'il commença à prononcer en français. Il parla dans sa langue maternelle afin "d'affirmer les droits de la race à laquelle j'appartiens et dont je suis fier...." "J'ai cru qu'il convenait également, par considérations pour eux [ses électeurs canadiens-français] que mes premières paroles dans cette Chambre fussent exprimées en français."

M. Pelletier fit ensuite de l'ironie en disant que, depuis quelques jours, les deux principaux chefs politiques se lançaient des fleurs qui n'étaient pas toujours fraîches.

M. Pelletier commenta un peu le discours du trône en parlant de l'accord commercial conclu entre le Canada et les Etats-Unis. "Nous avons un marché au Canada. Il n'est pas nécessaire de chercher un marché ; nous n'avons besoin que de nous occuper du peuple canadien," dit M. Pelletier.

Parlant des possibilités d'une guerre, M. Pelletier déclara qu'il ne permettra pas qu'une seule goutte de sang canadien soit versée avant que le pays ait été mis au courant de toutes les circonstances et comprenne pourquoi on demande aux citoyens de sacrifier leur vie.

R. A. PELLETIER

Le "Droit" d'Ottawa fait l'éloge du premier discours de M. Pelletier comme suit:

"M. René-Antoine Pelletier, député de Rivière-la-Paix, est le plus jeune membre de la Chambre des Communes. Il fait partie du groupe parlementaire du Crédit Social. A ce double titre son premier discours a suscité un très vif intérêt. M. Pelletier a prononcé une allocution brève, bien tassée, concise et sensée. Dès ses premières remarques, il a affirmé les droits de la langue française dans le parlement et porté un rude coup à la théorie de la réserve québécoise. "J'estime qu'il est de mon devoir, a-t-il dit, de commencer dans ma langue maternelle les quelques remarques que je désire faire ce soir, afin d'affirmer les droits de la race à laquelle j'appartiens et dont je suis fier, et il m'est agréable de constater que le plus jeune député ministériel [M. Sarto Fournier] — qui a si brillamment appuyé l'adresse en réponse au discours du trône — appartient, lui aussi, à cette même race. Comme il y a bon nombre de Canadiens français dans la circonscription que je représente, j'ai cru qu'il convenait également, par considération pour eux, que mes premières paroles dans cette Chambre fussent exprimées en français." Début Magnifique! M. Pelletier a continué son discours en anglais. Il s'en est pris à M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, qui avait prôné la nécessité d'un système de défense militaire. A ce propos, il a fait la déclaration suivante : "Laissez-moi affirmer que je ne permettrai pas qu'une seule goutte de sang canadienne soit versée avant que la population du pays ne soit parfaitement au courant de toutes les circonstances [qui ont amené la guerre] et qu'elle ne comprenne pourquoi les Canadiens sont invités à donner leur vie." Ainsi M. Pelletier, dès son premier discours, a abordé deux grandes questions: celle de la reconnaissance de nos droits au parlement fédéral et celle de notre participation à une guerre éventuelle. Dans les deux cas, il a pris nettement position. Il n'a pas cru opportun de parler longuement et d'analyser le discours du trône. Mais ce qu'il a dit valait la peine de l'être.

L. R.

Amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, défait.

Le nouveau gouvernement a essayé ses forces pour la première fois, jeudi dernier. Il triompha facilement en faisant battre un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, proposé par le chef des C.C.F., M. J.-S. Woodsworth. Cet amendement déplorait le fait que les ressources collectives de la communauté ne soient pas mises à la disposition du peuple pour résoudre ses troubles économiques. L'amendement fut rejeté par un vote de 200 à 8. Sept C.C.F. et Mlle Agnes Mac Phail votèrent pour; les libéraux, les conservateurs et les députés du parti crédit social votèrent contre.

A la suite de ce vote, la Chambre procéda à l'élection du vice-président dans la personne du capitaine F.-G. Sanderson, député libéral de Perth, Ontario.

YARMOUTH — Le corps de Gus Vachon, guide bien connu et père de 16 enfants, a été trouvé par sa femme, dans sa grange au milieu des bois. Son révolver de calibre 38 était auprès de lui et l'homme avait un trou dans la tête.

QUEBEC — On demandera au gouvernement de Québec de fixer à trois cents dollars le salaire minimum des institutrices de la province, d'après une décision prise à une assemblée du conseil catholique de l'instruction publique.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Elections à Picardville — Abonnements — Soirées à Picardville et à St-Joachim — Visites des cercles

Le secrétaire du cercle de Picardville nous communique les noms des officiers élus pour l'année 1936.

Président honoraire: M. l'abbé Benoit Marchand, curé; Président: M. Jérome Lambert, réélu; Vice-président: Alex. St-Louis; Secrétaire: Wilfrid Lapierre; Conseillers: MM. André Loiselle, Cyrille Lambert, Léon Breault, Alfred Girard, Roméo Provost et Auguste Théberge. Nos félicitations et meilleurs voeux de succès aux nouveaux élus.

* * *

Le cercle de Pincher Creek nous faisait parvenir dernièrement un bon montant pour l'association ainsi que quelques abonnements. Merci.

* * *

Dimanche dernier devait avoir lieu une soirée au profit de l'A.C.F.A. chez M. Jérome Lambert, président du cercle de Picardville. Nous en reparlerons, car le courrier ne nous apportera les nouvelles que demain matin.

* * *

Le cercle dramatique de St-Joachim présentera une nouvelle pièce sous les auspices du cercle de l'A.C.F.A., dimanche le 1er mars. Les amateurs de théâtre sont tous cordialement invités à assister à cette soirée.

* * *

Le secrétaire général partira le 28 février pour une tournée rapide de la région de St-Paul. Il assistera à l'assemblée annuelle du cercle de Bonnyville, le vendredi, 28 février à 8 h. Dimanche soir, le 1er mars, il assistera à l'assemblée annuelle du cercle de St-Paul et si la température permet aux gens de se rendre, il continuera son voyage comme suit:

Lundi, 2 mars, à 8 h. p.m., assemblée annuelle à Brosseau;

Mardi, 3 mars, à 8 h. p.m., à Lafond;

Mercredi, 4 mars à 8 h. p.m., à St-Edouard;

Jeudi, 4 mars, à 8 h. p.m., à St-Vincent;

Vendredi, 6 mars, à 8 h. p.m., à Ste-Lina;

Il sera de retour à Edmonton le 7 mars.

* * *

Nous espérons que la température de ces dernières semaines sera assez propice pour permettre aux membres et amis à assister à ces assemblées annuelles. Outre les élections des officiers, qui sont très importantes dans la vie d'un cercle, d'autres questions de première importance seront discutées. Nous invitons surtout les parents à assister à ces assemblées. Nous avons déjà visité une bonne partie des familles dans cette région. Il s'agira donc de discuter et de mûrir davantage les projets déjà étudiés et de trouver une solution pratique à notre condition actuelle. Qu'on le réalise ou non, nous sommes tous attachés à nos enfants et nos cercles ont beaucoup de travail à accomplir dans ce sens. C'est pourquoi nous invitons les parents d'une façon tout à fait spéciale.

LE GOUVERNEMENT DES PHILIPPINES INDEPENDANTES ET L'EGLISE CATHOLIQUE

Le 15 novembre 1935, un nouvel Etat est né: le "Commonwealth of the Philippines", pour employer le terme dont l'ont gratifié ses parrains américains.

Inutile d'insister sur les multiples manifestations qui marquèrent cet événement. Mais il est bon de souligner le caractère religieux qui leur fut officiellement donné.

Dès le matin de cette journée historique, le peuple de Manille se pressait dans les vieilles églises de l'historique cité, pour participer aux messes spéciales dites aux intentions de la Patrie. Le peuple philippin s'associant ainsi à la prière du Président élu du nouvel Etat, M. Manuel Quezon qui, entouré de sa famille, avait tenu à recevoir la Ste Communion, dans sa chapelle privée.

Le premier orateur, qui prit la parole au cours de la cérémonie d'inauguration fut Mgr Reyes, archevêque de Cebu. Devant 200,000 philippins qui l'écoutaient dans un silence respectueux, au nom du peuple des Philippines tout entier, le prélat adressa à Dieu une prière qui trouva un écho dans le coeur de chaque citoyen, fut-il catholique ou non. Voici quelques passages de cette invocation:

"Dieu tout puissant et miséricordieux. Vous qui par Votre Providence gouvernez les destinées des peuples et des nations, nous vous remercions de nous avoir accordé ce jour, tant attendu par le peuple philippin, qui nous laisse espérer la réalisation de nos aspirations légitimes.

"Quand nous jetons un regard, Seigneur, sur l'histoire de notre nation, nous reconnaissons Votre main secourable. Vous nous avez confié à la noble et catholique Espagne, qui nous a apporté la bonne parole de l'Evangile et nous a guidé sur la voie de la civilisation chrétienne. Vous nous avez assisté dans nos efforts vers l'émancipation et nous plaçant ensuite sous la protection des Etats-Unis d'Amérique pour le développement de notre personnalité et de nos richesses.

"Et voici que la nation philippine, devenue libre, Vous demande, Seigneur, de bénir son avenir. Car nous savons tous que ce serait travailler en vain à édifier notre cité, si Dieu n'y travaille avec nous.

"Daignez, Seigneur, bénir l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique.... Daignez poursuivre votre oeuvre en nous...."

Le prélat terminait en invoquant le secours du Ciel en faveur des autorités constituées du nouvel Etat.

Le dimanche 17 novembre, fut célébré en la cathédrale de Manille un Te Deum d'actions de grâces, chanté par Mgr O'Doherty, archevêque de Manille, qui était assisté par quatre évêques philippins. Une foule évaluée à 5,000 personnes emplissait l'église. Dans le choeur avaient pris place: le Président, le Vice-Président, les membres de l'Assemblée Législative et les délégués du Congrès des Etats-Unis.

Il y fut donné lecture du radiogramme envoyé par S. S. Pie XI au Délégué Apostolique à l'occasion de l'inauguration du nouvel Etat.

"Le Souverain Pontif, disait ce message, uni en esprit avec les autorités officielles, les évêques et le peuple philippin assistant au Te Deum, en ce jour mémorable, convaincu que les nations comme les individus dépendent de Dieu, leur Auteur et leur Fin, prie avec ferveur pour que, sous leur direction ils soient éclairés de ses pouvoirs constitués."

IMMACULEE-CONCEPTION

Officiers de la Chorale — Partie de cartes—Bazar

Immaculée-Conception — M. Paul Guenette fut élu président de la chorale à une assemblée tenue dimanche dernier. Les autres officiers sont: Vice-Président: Mme A. Brodeur; Secrétaire-Trésorière: Mlle Emma Turgeon; Bibliothécaire: M. Louis Letain. Le comité social est composé de Mme J. Nadeau, Mlle E. Turgeon et MM. A. Brodeur et R. Goulet. Le comité pour visiter les malades est composé de Mmes J.-A. Boisvert, P. Guenette et R.-A. Martin.

Les Dames de Sainte-Anne organisent une partie de cartes pour dimanche prochain le 23 février. On y jouera au bridge et au whist. Il y aura des prix utiles, un concert intéressant et les dames serviront des crêpes pour le goûter. N'oubliez pas la date, dimanche le 23 février et venez avec tous vos amis.

Les préparatifs vont bon train pour notre bazar qui aura lieu les 16-17-18 avril dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur.

PERSECUTION A BERLIN

(Suite de la page 1)

L'organe naziste prenait cette attitude pendant que la police secrète du parti enquêtait dans le district catholique du Rhin, effectuant ce qui, d'après des sources dignes de foi, a semblé être le plus grand nombre d'arrestations en masse depuis l'emprisonnement il y a un an d'une foule de religieuses et de moines.

Nombreuses arrestations

La nouvelle des arrestations se répandit rapidement de bouche en bouche et l'anxiété ne faisait qu'augmenter avec des rapports, exagérés selon toute apparence, que nombre de prêtres, de laïques et de prétendus communistes étaient arrêtés.

Les autorités ont entouré les activités de la police du secret le plus absolu et la presse a gardé le plus complet silence sur l'évènement.

Les autorités ont dit, cependant, que c'était la première fois qu'on dévoilait une intelligence secrète entre un si grand nombre de catholiques et de communistes.

Ces raids se sont produits au moment même où on voyait apparaître des signes indiquant une possibilité d'accord entre le régime nazi et l'Eglise catholique.

Voeux de Hitler au Pape

Pendant que sa police se faufilait dans les rues pour arrêter les suspects, le Reichsfuehrer Adolf Hitler télégraphiait ses meilleurs voeux au Saint-Père à l'occasion du 14ème anniversaire de son accession au trône de Saint-Pierre.

Le "Das Schwarze Korps" dit: "Aucun prêtre catholique n'a été arrêté à cause de ses oeuvres spirituelles ou de bienfaisance, mais l'habit ecclésiastique n'est pas une sauvegarde contre les châtiments mérités par des activités criminelles.

"Aucune institution, aucune organisation catholique n'a été dissoute ou punie pour s'être adonnée à des oeuvres pies. Mais les règlements au sujet du change étranger de l'Etat s'appliquent aussi aux couvents et les cartes de membres dans les sociétés catholiques et les ligues de jeunes femmes ne constituent pas des permis pour se livrer à des activités contre le gouvernement ou contre la nation."

Prêtre emprisonné

Le journal cite l'abbé Kenter, de Dresden, qui fut condamné par la cour de Dresden à deux ans de prison pour avoir "fait de la propagande communiste" et il dit que son cas démontre que "les prêtres catholiques" n'hésitent pas à se joindre aux marxistes contre le régime nazi.

"Les procédures ont montré, dit-il, qu'il était en contact avec d'anciens membres du parti socialiste et qu'il a distribué de la propagande communiste. On a produit des marchandises de Tchécoslovaquie entrées au pays en contre-bande."

On a appris que des membres d'organisations religieuses, coupables d'offenses d'une manière ou d'une autre contre les lois nazies, ont reçu de sévères sentences.

La Rév. Mère Supérieure Maria Breitnerl des SS. de St-Casinius, a été condamnée à 42 mois de pénitencier; cinq autres religieuses ont été condamnées à sept mois et deux associés de l'ordre à 18 et 21 mois de pénitencier.

DECEDEE



Mme Loma Rhéaume-Phaneuf

Mme Loma Rhéaume-Phaneuf est morte le 17 février à Tilbury, Ont., à l'âge de 77 ans. Née près de Windsor, Ont., elle fut une des ouvrières de la première heure aux temps difficiles et héroïques de l'enseignement du français en Ontario. Elle fut institutrice bilingue pendant plus de 30 ans.

Canadienne française instruite et patriote, elle croyait et enseignait que l'éducation primaire de l'enfant devait être donnée dans sa langue maternelle. En maintes occasions, elle s'est servie de sa plume pour défendre la cause des Canadiens français en Ontario; aussi, en d'autres occasions, elle traita des questions de justice municipale, d'économie et de "gros bon sens." Elle fut élue la première femme échevin dans le comté d'Essex il y a une dizaine d'années.

Femme aux talents divers, elle connaissait assez l'architecture et la construction pour pouvoir monter une maison de la cave en ciment jusqu'à la cheminée. En 1913 "Le Globe" de Toronto publia une page intitulée: "The Woman Carpenter of Canada", illustrant les constructions qu'elle avait bâties.

Pendant plusieurs années elle fut la présidente des Dames des autels dans sa paroisse et aimait à s'occuper de charité et d'oeuvres paroissiales.

Veuve depuis 12 ans, elle laisse pour pleurer sa perte trois enfants: Colette, Mme Henri Bourassa de Tilbury, Ont.; Ernest, rédacteur au Leader-Post à Régina, Sask. et Valérie, Mme Joseph Boulanger d'Edmonton.

CARNET UNIVERSITAIRE

par Titoine.

En dépouillant le volumineux courrier hebdomadaire dont il est l'objet à toutes les semaines, Titoine a tout particulièrement remarqué une lettre qu'il se permet de publier intacte pour le bénéfice de ses mille et un lecteurs.

* * *

Edmonton, le 6 février, 1936.

Mont chaire Titoine,

Moé tou j'su t'a l'univarsitée, et com tous les boys du campus, j'li ben attantivment tont carnet univarsitaire, que t'apèle. Ses dire quon rigole en lisan t'es farses et quon a du fun, ben du fun, en lisan tes coment-taire sutils et finods sûr la vie univarsitaire!

T'a lair d'un aître ben perspicasse, quon dis; tu comprandra que j't'écri pour t'félicité.

T'on amis,

Poil d'Carotte.

* * *

Après avoir lu cette magnifique épistole, votre Titoine, tout fier de l'influence éducative de sa colonne n'a pu s'empêcher de tremper sa plume pour dresser une digne réponse au fidèle Poil de Carotte.

Mais après nouvelle lecture du deuxième paragraphe, votre chroniqueur est resté songeur: "T'a lair d'un aître ben perspicasse, quon dis; tu comprandra que j't'écri pour t'félicité".

A-t-on besoin de perspicacité pour découvrir un compliment? Il semble que la perspicacité sert plutôt à découvrir l'anguille sous roche....

* * *

"Jos" Giroux a été entrevu à l'hôtel Macdonald alors qu'il dansait [pour l'amour de Dieu] au grand bal de charité....

Le lendemain, notre 'ti-Jos' Villeneuve et Jacques Vettorel évoluaient militairement devant les examinateurs du Canadian Officers Training Corps.

On rapporte [Agence Canadian Press] que Georges Fortier et l'inséparable copain Charles Desrosiers ont été les invités d'honneur au bal des étudiants de l'Ecole Normale. L'Agence n'a pas encore pu découvrir l'auteur gentille et toute affable de cette double invitation.

RADIO

EDMONTON, le 17 février. — Au cours d'une visite à Edmonton, M. H.-N. Stovin, représentant régional de la Radio-Etat, a annoncé plusieurs changements à la radio. Ces changements, nous dit-on, ont été motivés par le fait que l'administration doit réduire son budget d'ici à mars. Dès la semaine prochaine, l'on remarquera, comme exemple, que l'émission "Chasing Shadows" de Calgary sera réduite; le programme "Au clair de la lune" sera remplacé par une diffusion des Etats-Unis.

A nos correspondants

Quelques courriers sont arrivés trop tard pour être publiés dans la présente édition. Leur publication est donc forcément renvoyée à la semaine prochaine.

LA REDACTION.

SOIREE A MORINVILLE

Nos chantres et acteurs auront leur soirée dimanche prochain. L'on s'y prépare et nous ne doutons pas que cette soirée sera un succès comme par le passé. Avis est donc donné à tous d'être présents.

OTTAWA — Le Sénat s'est ajourné au mardi 3 mars. Comme les Communes n'ont pas encore adopté de lois le Sénat n'avait aucun projet à étudier. Les membres de la Chambre haute ont ajourné au 3 mars et non au 25 février comme ils en avaient d'abord manifesté l'intention.

TOLUCA, Mexique — La troupe a tiré sur une foule de 500 personnes qui s'étaient emparé du ranch San Mateo, près d'ici. Il y a trois morts et sept blessés, parmi lesquels un bébé de huit mois.

LE PERE LEFEBVRE

(Suite de la page 3)

ge où je l'avais laissé. Le lendemain, un dimanche, je me reposai et le lundi je reprenais avec mon homme la route de la Mission. J'y arrivais le jeudi, 1er septembre. Le P. Giroux m'acceuillit à bras ouverts."

Durant les mois de septembre et octobre, 1892, les deux Pères travaillèrent à l'établissement d'un moulin à vent qu'ils construisaient avec l'intention de scier des planches pour bâtir une chapelle. Il ne fonctionna pas. Ils se reprirent au printemps suivant en construisant une digue sur la petite rivière afin de faire marcher le moulin à l'eau. Durant cette construction, le R. P. Giroux dit que jamais les Pères n'ont dormi plus de quatre heures par nuit, et encore dormaient-ils très mal, car les muscles des bras et des jambes leur faisaient tellement mal que la douleur les empêchaient de dormir. La digue achevait lorsque l'eau monta de trente pieds et emporta tout. Il n'y avait pas cinq secondes que le P. Giroux était descendu de l'échaffaudage lorsque le tout fut emporté.

Le 12 juin 1893, le P. Lebebvre repartait pour la deuxième fois vers sa mission à la mer Glaciale. Il était accompagné d'un bon chrétien loucheux et maître de sa propre embarcation. Le 23 juin, il arrivait à un petit campement où il célébra le saint Sacrifice chaque matin durant son séjour. Il décrivait sa joie dans une lettre où il mentionnait qu'il était le premier prêtre à célébrer la messe puisqu'aucun autre n'avait encore mis le pied à cet endroit.

Afin de pouvoir parler convenablement à ses chers Esquimaux, le P. Lefebvre avait travaillé dur tout l'hiver à apprendre leur langue. L'interprète du Fort lui apprit cette langue moyennant une rétribution de 50 sous par heure. Il revenait à la Mission principale pour le 15 août, pour la célébration de la fête de l'Assomption. Laissons-lui décrire cette fête: "Le P. Giroux fut très heureux de me revoir et de pouvoir ainsi donner à la fête plus de solennité. Nous eûmes la messe en musique! Mais quelle musique! Vous savez ce que c'est que l'accompagnement d'un accordéon."

Il continua son apostolat chez les Esquimaux jusqu'en 1898 alors que nous le retrouvons près de Dawson, à Selkirk, durant la ruée de l'or au Klondike. Il commença à bâtir une église. Un peu plus tard, le supérieur, le R. P. Gendreau, voulant grouper ses prêtres le rappela à Dawson où il exerça son ministère avec les PP. Gendreau, Desmarais et l'abbé Corbeil. En 1901, il fut envoyé comme prêtre résidant à la Mission de White Horse.

Décrire fidèlement les difficultés de transport, les déboires et les consolations du ministère de cet apôtre du Grand Nord, prendrait tout un volume.

En 1906, il fut nommé procureur des Missions du Vicariat du MacKenzie, poste qu'il occupa jusqu'à l'automne dernier, c'est-à-dire pendant près de 30 années. Fournir aux missionnaires ce dont ils ont besoin, tel fut son rôle pendant ce dernier stage de sa vie. Procureur de missions, équivaut à la vocation de père nourricier et, le rôle n'est pas facile à remplir dans un tel pays, si l'on considère qu'il faut tout fournir aux missionnaires, à partir d'une aiguille jusqu'aux matériaux nécessaires pour la construction d'une chapelle ou d'un hôpital. Le Procureur doit faire parvenir à chacun ce dont il a besoin; il doit aussi surveiller l'empaquetage à l'épreuve de l'eau, etc. Pour donner une idée du travail à faire, qu'il nous suffise de dire qu'une commande placée chez le Procureur au mois de mai ou juin, ne sera rendue à destination que probablement vers le mois de juillet ou août l'année suivante. Cependant, le Père Lefebvre s'est acquitté de cette lourde tâche non seulement à la satisfaction de ses supérieurs, mais aussi des autres missionnaires avec qui il était continuellement en contact.

Humble de caractère, il aimait à passer inaperçu dans la vie. Cependant, la nature même de l'oeuvre qu'il a accomplie associera éternellement son nom à tout ce qui touche au Grand Nord. Ses nombreux amis dans le Nord se souviendront de lui longtemps, mais d'autres amis aussi aimeront à lui donner une pensée. Ce sont les amis d'Edmonton, vieux pionniers qui le connurent à Dawson ou à White Horse; les paroissiens de St-Joachim se souviendront aussi de lui, car durant ses nombreux voyages il aimait officier dans cette église canadienne-française qui lui rappelait tant la province de Québec.

D'ordinaire, lors de la disparition de quelqu'un, on demande de faire le panégyrique du défunt à quelqu'un qui l'a intimement connu et qui a peiné avec lui. Tel n'est pas le cas présent. Nous n'avons pas la prétention de croire que ces quelques lignes peuvent réellement rendre justice à ce grand disparu. Notre population catholique can.-française albertaine sait que pendant 45 ans, nous avons eu près de nous cet apôtre inconnu. On nous a dit, sur tous les tons, que les jeunes doivent suivre l'exemple des vieux. Etant jeune nous-même, nous sommes fier de pouvoir soumettre à d'autres jeunes l'exemple de ce grand apôtre qui fut l'un des nôtres par la religion, par le sang et par les coutumes.

En attendant de voir ses successeurs prendre des charges, nous demandons à toute notre population catholique une intention spéciale pour le repos de son âme et pour les autres grands apôtres inconnus qui continuent le travail de géant entrepris dans le Grand Nord. Nous n'avons pas tous les moyens d'aider financièrement à ces missionnaires qui consacrent toute une vie pour sauver les âmes, mais nous pouvons tous leur faire l'offrande d'une prière en attendant que nos propres fils puissent prendre en main le travail commencé par ceux qui sont appelés à comparaître devant le Grand Maître.

L. B.

PAROISSE STE-FAMILLE

Bulletin Paroissial

CALGARY — Dimanche le 28 février, dimanche de la Quinquagesime. St-Paul dans son admirable épitre aux Corinthiens nous dit que la divine charité consiste d'abord et tout à aimer Dieu sans partage. C'est de cette charité fondamentale qui s'identifie avec l'état de grâce que St-Paul dit: Quand je livrerais mon corps aux flammes.... si je n'ai pas la charité je ne suis rien.

Mais cette charité se reconnaît extérieurement à deux signes pour ainsi dire inséparables: l'amour du prochain et l'humilité. La vraie charité s'oublie et se donne; elle souffre tout, elle supporte tout, elle se dépense sans compter. Voilà pourquoi elle sera la mesure de notre récompense éternelle.

Par suite d'un retard de transmission, le compte rendu de la conférence de Mme Molynneaux, ayant comme sujet: "Le R. P. Lacombe", ayant eu lieu lors de la dernière réunion des Dames de la Ste-Famille sera publiée ultérieurement. Nous prions Mme Molynneaux d'agréer nos excuses pour ce contre temps.

COMMENT EST NE LE BRIDGE

On doit, dit-on, l'invention du jeu de bridge à un groupe de diplomates accrédités, vers la fin de l'autre siècle, auprès du sultan de Turquie, Abd-ul-Hamid II. Constantinople, manquant de distraction, ils eurent l'idée de combiner plusieurs jeux et principalement le "whist" français, le "fontainebleau" américain, et le "khédive" turc. Ils prirent les combinaisons de l'un, mariées aux combinaisons de l'autre: ils y eut quelques tâtonnements, des essais, puis enfin le nouveau jeu prit corps. On sait le succès fait à ce jeu, succès qui va croissant sans cesse.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	63
No 2 Nord	61
No 6 Nord	56
No 4 Nord	53
No 5 Nord	44
No 6 Nord	31½
Fourrage	22½
Avoine—	
No 2 CW	23
No 3 CW	17
Fourrage	16½
Orge—	
No 3 CW	21
No 4 CW	19
No 5 CW	17
Seigle	
No 2 CW	25½
No 3 CW	21
No 4 CW	19
Bétail—	
Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.00 à 3.25
Bouvillons de choix	4.00 à 5.00
Bouvillons moyens	3.50 à 4.00
Bonnes vaches	2.25 à 2.75
Vaches moyennes	1.50 à 2.00
Taureau	2.25 à 2.75
Agneaux	6.00 à 6.75
Moutons d'un an	2.00 à 3.25
Veaux de choix	4.50 à 5.00
Commun à moyen	2.50 à 3.50
Porc de bacon	7.85
Boeufs d'engrais—	
Choix	2.75 à 3.25
Autres	2.00 à 2.50
Crème—	
Spécial	21
No 1	19
No 2	16

Oeufs- Variations quotidiennes.
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs.

Grade A	23
B	19
C	17

Beurre—

No 1, en boîte	28½
Enveloppé, No 1	28
Enveloppé, No 2	27
Enveloppé, No 3	25

Ottawa — Nous apprenons que le gouvernement King est à deviser un vaste programme de travaux publics pour remédier au chômage. Les crédits principaux déposés hier pourvoient, onle sait, aux frais de gouvernement dans les circonstances ordinaires. Mais les dépenses extraordinaires nécessitées par les circonstances seront proposées un peu plus tard.



PAGE AGRICOLE



La nécessité du crédit agricole

Nouveaux règlements qu'on doit connaître

VISITE DE JEUNES FERMIERS

Les vainqueurs des concours de jeunes juges de grain, organisés l'année dernière dans la partie centrale et septentrionale de l'Alberta, ont passé une couple de jours à Edmonton, la semaine dernière. Plusieurs de ces jeunes gens virent la ville pour la première fois. Ils ont eu l'occasion d'entendre des conférences agricoles données à l'Université. Ils ont aussi été l'objet de réceptions au Collège St-Joseph, à l'hôtel Royal George. Ils ont visité la salaison de Swift, l'édifice du "Journal" et le parlement. L'Alberta Wheat Pool était l'un des promoteurs de ce voyage.

EDMONTON — Au seul concours interprovincial des fabricants de beurre, pour le mois d'août, M. J.-E. Coogan de la ferme "Burns et Co." d'Edmonton, a remporté une montre en or comme 2e prix et M. Harvey Dettenberner de la beurrerie Burns de Vegreville a gagné une plume fontaine comme 4e prix dans cette section.

Les matériaux employés pour les conserves de fruits et de légumes au Canada, en 1934, ont une valeur totale de $20,466,907; ils comprenaient les quantités suivantes: 442,629,236 livres de légumes frais; 127,272,334 livres de fruits frais; 48,950,424 livres de sucre et 1,536,465 livres d'arachides. Cette industrie comprend les établissements qui s'occupent des conserves, des produits évaporés et des confitures de fruits et de légumes, ainsi que ceux qui fabriquent du vinaigre, du cidre, des cornichons, du catsup et des sauces.

Défense d'enlever les plaques officielles d'identification

L'article 90, qui interdit de défigurer, de cacher ou d'enlever, en tout ou en partie, toute marque permanente appliquée par ordre du Directeur général vétérinaire aux bovins qui réagissent à la tuberculination, a été modifié de façon à comprendre l'essai pour l'avortement infectieux. L'article 91 ordonne également ce qui suit: "Nul ne doit enlever les plaques officielles d'identification apposées à l'oreille des animaux par un inspecteur, sans y être autorisé par le Directeur général vétérinaire."

En ce qui concerne l'alimentation des porcs, les déchets végétaux sont compris dans l'article 93 dont voici le texte: "Sauf en cas d'une autorisation spéciale, par écrit, accordée par le directeur général des services vétérinaires, il est interdit de nourrir les porcs avec des déchets alimentaires [eaux de vaisselle ou déchets de cuisine, rognures de viande et issue, et déchets de légumes, crus ou cuits] venant d'ailleurs que des lieux mêmes où les animaux sont nourris."

Pour plus amples renseignements relatifs à ces règlements, s'adresser au Directeur général vétérinaire, Service sanitaire des animaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

OTTAWA — En 1935 la production de sirop d'érable au Canada s'est chiffrée par 2,251,000 gallons contre 1,838,000 gallons en 1934, soit une augmentation de 22.5 pour cent. La production du sucre d'érable a été de 6,539,000 livres en 1935 contre 4,941,000 livres en 1934, soit une augmentation de 32.3 pour cent.

Quelques vérités élémentaires qu'il est utile de rappeler — Différence entre une exploitation agricole et industrielle ou commerciale — La mise en valeur des terres incultes exige des capitaux étrangers — L'accroissement naturel et le crédit agricole.

Le crédit agricole est indispensable en temps de crise

Dans certaines milieux on entretient encore des préjugés sur la nécessité du crédit à l'agriculture. On accorde volontiers à l'industriel et au commerçant le privilège d'emprunter des capitaux pour consolider ou développer son entreprise, mais on voit du plus mauvais oeil toute mesure législative ou autre qui a *pour* fin de faciliter à l'agriculteur le recours à l'emprunt. C'est un reste de cette mentalité qui faisait dire naguère à Blanc Saint Bonnet, s'élevant avec force contre le crédit agricole: "C'est mettre le rasoir dans la main des enfants. Vous voulez relever les cultivateurs et vous prenez le chemin de les ruiner. Créez des banques d'emprunt pour offrir à la terre de l'argent à 2 et 3 p.c., et le paysan n'en sera que plus endetté. Vous parlez d'abolir l'usure: ce serait beau; mais combien vous ignorez l'homme. L'usurier est l'être le plus utiles des campagnes; car il porte l'argent à un taux qui, dix-neuf fois sur vingt, empêche le paysan d'emprunter. Or, règle générale, le paysan qui emprunte est perdu [........]. Jamais fortune rurale n'a commencé par l'emprunt et par l'emprunt a commencé toute ruine."

En lisant le compte rendu des débats de la Chambre des Communes et de l'Assemblée législative, on peut se rendre compte que cet état d'esprit existe également chez certains de nos législateurs.

Pourtant, il semble bien établi de nos jours que le crédit à la terre, même en période normale, est une institution nécessaire à la prospérité de l'agriculture; à plus forte raison est-il indispensable en temps de crise. Cette nécessité tient à la nature *même* de l'agriculture; lenteur de l'épargne agricole, amélioration et extension du domaine cultivé, et à certains facteurs étrangers; le drainage de l'épargne rurale vers les villes et [c'est surtout le cas de la province de Québec] le taux élevé d'accroissement de la population.

* * *

Une exploitation agricole ne fonctionne pas à la manière d'un commerce ou d'une industrie. Un négociant habile réussit, en limitant ses achats au montant approximatif de ses ventes et en aguichant la clientèle par une publicité intelligente, à renouveler son capital six ou sept fois par année, à moins qu'il ne fasse le commerce d'articles saisonniers. Un industriel progressif en fera autant, s'il sait faire donner à sa main-d'oeuvre et à ses machines leur plein rendement et profiter des termes de crédit consentis pas ses fournisseurs. En agriculture, le roulement du capital est fixé par les lois de la nature. Aucune invention ne peut en changer le cours; il n'y aura jamais plus qu'une récolte de blé par an; les arbres fruitiers ne fleuriront jamais en hiver, du moins sous nos climats.

Cette différence essentielle, qui place l'agriculture en dehors des autres branches de l'activité économique, explique pour quelle raison l'épargne agricole se forme lentement. L'industriel ou le commerçant qui réalise sur chaque transaction un profit net de deux pour cent, aura augmenté sa mise de fonds de douze ou de quatorze pour cent à la fin de l'année; l'agriculteur qui vend ses pommes de terre avec un profit de 5 p.c., n'aura réalisé à la fin de l'année qu'un profit de 5 p.c. A cet égard, l'agriculteur se trouve dans un état d'infériorité permanent par rapport aux autres branches de la production. Pour accorder son pas au rythme du commerce et de l'industrie, il a sans cesse besoin de l'appui de capitaux étrangers.

* * *

Dans un pays jeune comme le Canada, la superficie du domaine cultivé augmente rapidement. Les prairies de l'Ouest qui étaient en friche, il y a quarante ans, sont aujourd'hui le "grenier de l'univers." Même dans les vieilles provinces comme Québec et Ontario, la colonisation ouvre chaque année de nouvelles terres à la culture. Cette mise en valeur des terres incultes ne peut se faire, du moins sur une grande échelle, que par l'apport de capitaux étrangers. D'autre part, les vieilles terres de la Vallée du St-Laurent sont pour la plupart fatiguées par de mauvaises méthodes de culture. Pour leur rendre leur fertilité d'autrefois, les exploitants sont forcés d'employer des engrais naturels et chimiques. D'où la nécessité de leur fournir des capitaux à cette fin, car l'exploitant d'une terre ruinée n'a pas d'ordinaire les moyens de l'améliorer. Pour la mise en valeur des domaines incultes comme pour l'améliorataion des terres ruinées le crédit est indispensable.

* * *

Malgré sa pénurie de capitaux qui tient, comme nous l'avons vu, à la nature même de son exploitation, l'agriculture exporte en ville une partie de ceux qu'elle crée. C'est du moins le phénomène qui s'est produit à la suite de l'extension du crédit qui a accompagné le développement de la grande industrie. Autrefois les capitaux liquides agricoles se cachaient dans le légendaire bas de laine ou étaient employés sur place. L'agriculteur qui avait des économies prêtait à son confrère; l'épargne de la terre retournait à la terre.

L'avènement de la grande industrie a bouleversé cette économie rudimentaire mais stable. Pour agrandir des usines ou en construire de nouvelles selon la formule moderne, il faut des sommes fabuleuses ; quand on ne dispose pas de capitaux acquis par l'épargne, il faut faire appel au crédit. Par le canal des banques, les lanceurs d'affaires sont allés chercher les capitaux dont ils avaient besoin partout où l'épargne les crée. Naturellement ils n'ont pas oublié la campagne. Vers la même époque s'amorçaient les emprunts d'Etat destinés à combler des déficits causés par les dépenses de guerre. Les agriculteurs souscrivirent généreusement aux obligations des gouvernements et des municipalités. Notons encore que, entre temps, les cultivateurs avaient pris l'habitude d'acheter de l'assurance.

En somme, on peut évaluer à plusieurs centaines de millions de dollars le montant des capitaux qui ont été enlevés à l'agriculture canadienne depuis le début du siècle; car l'Etat, les entreprises industrielles et les compagnies d'assurance n'ont jamais retourné à l'agriculture le centième des sommes qu'elles lui ont soutirées. Au surplus, la campagne a été, au lendemain de la guerre, la terre de prédilection des courtiers marrons; les cultivateurs ont été dupes de pirates de la finance qui leur vendaient comme valeurs de tout repos des actions d'entreprises fictives. Une grande partie des placements faits par les cultivateurs se sont soldés par des pertes nettes.

* * *

L'accroissement naturel de la population est un phénomène qu'on néglige presque toujours mais qui a une grande importance en matière de crédit agricole. Cet aspect du problème regarde particulièrement la province de Québec. Le placement des jeunes générations ne peut se résoudre que par l'extension du domaine cultivé ou par le développement de l'industrie et par conséquent l'accrossement des villes. Il faut bien reconnaître, malgré qu'on en ait, qu'on a surtout fait appel chez nous à la seconde solution, sans doute parce qu'elle était plus facile: il n'y avait qu'à laisser faire, laisser passer. Mais la crise a enrayé l'exode rural vers les Etats-Unis ou vers les villes canadiennes; et le placement des jeunes est devenu un problème national. L'établissement d'un jeune homme sur une propriété agricole ou sur un lot de colonisation requiert un certain capital. Si le père a été économe et s'il n'a qu'un ou deux fils, il peut généralement le faire à ses dépens. Mais c'est un cas plutôt rare, car les familles nombreuses sont de mode à la campagne. Il serait donc nécessaire qu'il existât des institutions de crédit pour aider à l'établissement des fils de cultivateurs. Ce serait un crédit à la colonisation.

La lenteur du rendement en agriculture, l'extension et l'amélioration du domaine cultivé, le drainage de l'épargne rurale et l'accroissement rapide de la population rendent indispensable l'institution d'un crédit à l'agriculture.

Gérard FILION

Quelques commentaires

DANS LA DECHE

C'est la situation à laquelle un bon nombre de personnes ont à faire face. Les familles de chômeurs se comptent par milliers dans les villes. Dans les paroisses agricoles, trop de fermiers reçoivent aussi des secours de l'Etat, comme si tous ces agriculteurs étaient infirmes ou encore que la terre refusait de produire le froment" écrit M. J.-E. Laforce.

Est ajoutée à cela, une culture à l'à-peu-près, sans contrôle, sans prévoyance. Tout le monde sait que les blés de l'Argentine, de la Russie, de l'Australie, de la Roumanie, venus en compétition avec les nôtres, ont ruiné le marché des blés. Il s'en produit tellement que les prix sont tombés à moins du coût de production. Mais il se cultive tout autant de blé, sinon plus qu'auparavant.

Cela, tout le monde le sait. Mais allez donc demander au producteur de restreindre sa production des denrées dont le marché est surencombré. Il vous répondra: "Ne vivons-nous pas dans un pays libre? Ne suis-je pas maître chez moi?"

C'est d'ailleurs un fait que tout pouvoir qui voudrait contraindre nos gens à semer telle sorte de grain, à ne pas cultiver tel légume, à s'abstenir de récolter telle légumineuse, serait renversé.

Par tous les moyens possibles, ces agriculteurs ont voulu être protégés pour continuer, non à faire de la culture familiale afin de pouvoir sans trop de difficultés entretenir leurs enfants, mais plutôt pour continuer à cultiver uniquement du blé, ou bien du tabac, ou des légumes, ou du foin.

Et pour compliquer encore la situation, le travailleur des villes s'est organisé. Par ses associations, il a demandé lui aussi de tenter l'impossible pour lui procurer du travail, sans égard à la capacité d'absorption du marché mondial pour les produits ouvrés.

Ainsi, d'un côté, l'agriculteur qui, ne tenant pas compte de la capacité d'absorption du marché local, produit sans s'inquiéter s'il pourra vendre sa marchandise sur un marché mondial encombré, et d'autre part, l'industrie manufacturière qui en fait autant. Rien de surprenant alors, si nous sommes dans un marasme peu agréable. Mais ce qui est moins compréhensible, c'est notre surprise de nous trouver dans une situation déterminée par des causes bien connues qui ont produit les effets que nous subissons, non sans gémir.

Un peu de réflexion nous ferait pourtant comprendre que si l'on s'appliquait plus à faire produire sur nos fermes tout ce qu'il nous faut, pour vivre, sans nous inquiéter des Chinois, des Japonais, des Allemands ou des Italiens qui peuvent avoir faim, un peu de réflexion, dis-je, nous ferait pourtant comprendre que tout notre monde serait mieux, et que nos familles trouveraient plus facilement à établir leurs enfants ailleurs que comme chômeurs, en ville.

BUDAPEST — Bruno Richard Hauptmann a été retenu prisonnier à Chicago par des gangsters rivaux la nuit du rapt du bébé Lindbergh, selon une déclaration qui, assure le journal Az Est, fut faite à la police tchécoslovaque.

Ottawa.— A l'occasion des plaidolation sociale, adoptée par le gouverries en Cour Suprême sur la législnement Bennett, M. Lanctôt, assistant procureur-général de Québec, a déclaré que ces lois outrepassaient la juréduction du Parlement fédéral.

L'acidité du sol et les engrais chimiques

L'importance de connaître le degré d'acidité du sol

L'action exercée par les engrais chimique varie plus ou moins suivant le degré d'acidité du sol. Les éléments fertilisants que contient un engrais peuvent être fournis par différents matériaux, et l'action relative de ces matériaux sur la végétation des récoltes est influencée dans une large mesure par l'acidité du sol. Ce fait est démontré très clairement par les résultats de recherches conduites à la Station expérimentale fédérale de Kentville, N.-E., depuis 1926, et où différents engrais azotés ont été essayés en comparaison sur des sols chaulés et non chaulés.

Dans l'expérience en question, on s'est servi de deux engrais azotés — le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque — pour fournir l'azote dans un engrais complet appliqué à la récolte sarclée d'un assolement de trois ans, composé de betteraves fourragères, de blé et de foin de trèfle. Le sol d'une rangée de ces parcelles n'avait jamais reçu de chaux et il était très acide; celui d'une deuxième rangée avait été chaulé à tel point qu'il ne présentait plus qu'un faible dégré d'acidité en 1926.

L'effet le plus marqué du chaulage s'est manifesté dans le rendement du foin de trèfle. Sur le sol qui n'avait jamais été chaulé, et qui était très acide, le rendement du foin de trèfle sur l'étendue où il avait été appliqué du nitrate de soude a été de 70 pour cent plus fort que sur l'étendue où le sulfate d'ammoniaque avait été employé. Sur le sol chaulé auparavant et qui n'était que légèrement acide, on n'a pas constaté de différence significative dans les rendements de foin de trèfle après l'application de l'un ou l'autre de ces engrais.

Ces résultats soulignent l'importance qu'il y a de connaître le degré d'acidité du sol avant de choisir l'engrais azoté qui doit faire partie de l'engrais complet — spécialement lorsque l'on doit cultiver une *récolte* qui est sensible à l'acidité du sol. Le sulfate d'ammoniaque est une excellente source d'azote pour la majorité des récoltes et il est très employé pour cela, mais sur les sols fortement acides, il semble qu'il *soit* nécessaire de faire une application de chaux [c'est-à-dire de pierre à chaux broyée] pour diminuer l'acidité si l'on veut obtenir les meilleurs résultats de l'application de cet engrais.

UNE INDUSTRIE PAYANTE

La vente du porc en Alberta a rapporté la grosse somme de $15,000,000 en 1935, lit-on dans le rapport annuel du ministère de l'agriculture mis au feuilleton de la Chambre par l'hon. W.-N. Chant, ministre de l'agriculture. Le rapport dit en outre que les fermiers qui se sont livrés à cette industrie ont constaté qu'elle était la plus payante de toutes les industries agricoles. Le rapport de M. J.-R. Sweeney, commissaire provincial des produits laitiers, montre que des produits laitiers évalués à $14,-252,500 ont été produits dans la province l'année dernière.

OTTAWA — Lorsque le Congrès mondial d'aviculture s'ouvrira à Leipzig, Allemagne, le 24 juillet prochain, on y verra, comme aux congrès précédents, une fort belle installation du Ministère de l'Agriculture canadien, qui se composera en partie d'oiseaux vivants. Un tour de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande a été organisé pour ceux qui se proposent d'assister à ce congrès.

OTTAWA — "Les prévisions d'exportation de volailles canadiennes, et spécialement de poulets gelés sur le marché anglais, n'ont jamais peut-être été plus encourageantes qu'à l'heure actuelle", dit un numéro récent du rapport sur le commerce des oeufs et des volailles publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. "Il n'y a que très peu de concurrence sous forme de volailles engraissées et nourries au lait, comme celles que le Canada peut fournir.

Pour que le boeuf soit bon il faut qu'il contienne une quantité raisonnable de graisse. Mais il ne faudrait pas en conclure que tout le boeuf gras est du bon boeuf. Les vaches ou les bêtes âgées peuvent porter une quantité considérable de graisse, mais cette graisse, qui est molle et d'une couleur foncée, n'est pas d'une bonne qualité, pas plus que la viande maigre, du reste. Le meilleur boeuf à acheter est le boeuf marqué.

NEW-YORK — Les lignes traditionnelles de partis semblent vouloir se briser aux Etats-Unis, à la veille du choix des candidats à la présidence. Deux candidats à la présidence ont annoncé leur intentions.

L'ENCYCLIQUE SUR LA PRÊTRISE

[suite]

Observation des préceptes canoniques

Du reste si l'on observe avec soin toutes les prescriptions canoniques, si tous s'en tiennent aux règles de prudence que Nous avons fait promulguer, il y a quelques années, sur ce sujet par la Sacrée Congrégation des Sacrements, on épargnera bien des larmes à l'Eglise, bien des scandales aux fidèles.

Et comme Nous avons voulu que des règles analogues fussent données pour les Religieux, en même temps que Nous en inculquons à qui de droit l'exacte observance, Nous rappelons à tous les Supérieurs généraux des Instituts religieux qui ont des jeunes clercs se préparant au sacerdoce, qu'ils ont à regarder comme s'adressant également à eux ce que Nous avons recommandé jusqu'ici à propos de la formation du clergé puisqu'ils présentent leurs sujets à l'ordination et que l'Evêque s'en rapporte d'ordinaire à leur jugement.

Prudence qui doit animer les Evêques

Que ni les Evêques ni les Supérieurs religieux ne se laissent détourner de cette nécessaire sévérité par la crainte que le nombre des prêtres du Diocèse ou de l'Institut n'en vienne à décroître. Le Docteur Angélique, Saint Thomas, s'est déjà posé la question et voici comme il y répond avec sa clarté et sa sagesse coutumière: "Dieu n'abandonne jamais tellement son Eglise qu'on n'y puisse trouver les hommes qu'il faut pour suffire aux besoins du peuple pourvu qu'on fasse avancer ceux qui en sont dignes et que les indignes soient exclus." Du reste, comme le remarque justement le même saint Docteur, en rapportant presque mot à mot les graves paroles attribuées au Pape Saint Clément et celles du IVe Concile œcuménique du Latran, "Si l'on ne pouvait plus trouver autant de prêtres qu'il y en a maintenant, mieux vaudrait avoir un petit nombre de bons prêtres que beaucoup de mauvais." C'est ce que Nous-même avons rappelé dans une circonstance solennelle quand, à l'occasion du pèlerinage international des Séminaristes, l'année de Notre jubilé sacerdotal, Nous adressant au groupe imposant des Archevêques et Evêques d'Italie, Nous disions qu'un seul prêtre bien formé vaut mieux qu'un grand nombre peu ou point préparés et sur lesquels l'Eglise ne peut guère compter, à supposer même qu'elle n'ait pas à pleurer sur eux. Quel compte terrible, Vénérables Frères, n'aurons-nous pas à rendre au Prince des Pasteurs, à l'Evêque souverain des âmes, si jamais nous avons confié ces mêmes âmes à des guides incapables, à des chefs qui ne seraient pas à la hauteur de leur mission!

Le recrutement sacerdotal

Et pourtant, bien qu'il faille tenir ferme ce principe que le nombre ne doit pas être pour lui-même la préoccupation primordiale de qui collabore à la formation du clergé, tous, cependant, doivent s'efforcer d'accroître le recrutement de vigoureux et vaillants ouvriers pour la vigne du Seigneur, d'autant plus que les besoins moraux de la société, loin de diminuer, vont toujours croissant. Et, parmi tous les moyens de parvenir à un but si noble, le plus facile tout à la fois et le plus efficace comme le plus universellement à la portée de tous et celui en conséquence que tous doivent employer, c'est la prière, selon le précepte de Jésus-Christ lui-même: "La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares; priez donc le maître de la moisson pour qu'il y envoie des moissonneurs." Quelle prière pourrait être plus agréable au Coeur sacré du Rédempteur? quelle prière peut espérer d'être exaucée plus vite et plus pleinement que celle-là, si conforme aux ardents désirs de ce Coeur divin? "Demandez donc et on vous donnera"; demandez de bons et de saints prêtres, le Seigneur ne les refusera pas à son Eglise: il lui en a toujours donné au cours des siècles, aux époques même qui semblaient moins propices à l'éclosion de vocations sacerdotales; bien plus, il les donnait alors en plus grande abondance, à ne conclure que des témoignages de l'hagiographie catholique du XIXe siècle si riche en gloire pour l'un et l'autre clergés, parmi lesquelles brillent, comme des étoiles de première grandeur, ces trois vrais géants de la sainteté pratiquée dans trois champs d'actions si divers que nous avons eu la consolation d'honorer de l'auréole des Saints; Saint Jean-Marie Vianney; Saint Joseph Benoît Cottolengo et Saint Jean Bosco.

L'usage des moyens humains

Il ne faudrait pas toutefois laisser de côté les moyens humains de cultiver le germe précieux de la vocation que Dieu a semé à pleines mains dans les coeurs généreux de tant de jeunes gens, et c'est pourquoi Nous louons, Nous bénissons et nous recommandons de tout Notre coeur ces oeuvres pies qui en mille formes et par mille saintes industries suggérées par l'Esprit-Saint, tendent à conserver, à promouvoir, à seconder les vocations sacerdotales. Nous aurons beau penser, affirmait l'aimable saint de la charité, Vincent de Paul, nous trouverons toujour que nous n'aurions jamais pu contribuer à quelque chose de plus grand qu'à faire de bons prêtres." De fait, rien n'est plus agréable à Dieu, plus honorable à l'Eglise, plus profitable aux âmes, que le don d'un saint prêtre. Si donc celui qui offre un verre d'eau au plus petit des disciples du Christ "ne perdra pas sa récompense", quelle ne sera pas la récompense de celui qui met pour ainsi dire dans les mains pures d'un jeune lévite le calice sacré empourpré du Sang de la Rédemption, et qui l'aide à élever vers le ciel ce calice, gage de pacification et de bénédiction pour l'humanité?

L'Action

C'est ici que Notre pensée reconnaissante se porte vers cette Action Catholique que Nous avons constamment voulue, promue et défendue, et qui, en tant qu'elle est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, ne peut pas se désintéresser du problème vital des vocations sacerdotales. Et de fait, pour Notre profonde consolation, Nous la voyons en tous lieux se distinguer dans ce champ particulier de l'activité chrétienne comme en tous les autres; cependant, la plus riche récompense de son dévouement est précisément de voir cette admirable floraison de vocations sacerdotales et religieuses au sein de ses organisations de jeunesse, prouvant par là qu'elles ne sont pas seulement un terrain fécond pour le bien, mais un jardin bien gardé et bien cultivé où les fleurs les plus belles et les plus délicates peuvent s'épanouir sans danger. Que tous les membres de l'Action Catholique apprécient l'honneur qui en rejaillit sur leur association et qu'ils se persuadent que par la collaboration à ce recrutement du clergé séculier, mieux qu'en aucune autre manière, le laïcat participera effectivement à la haute dignité du "sacerdoce royal", dont le Prince des Apôtres salue tout le peuple des rachetés.

La culture des vocations au sein des familles

Mais le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est encore toujours la famille vraiment et profondément chrétienne. La majeure partie des Evêques et des prêtres "dont l'Eglise proclame la louange" doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des moeurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain. Les exceptions à cette règle courante de la Providence sont rares et ne font que confirmer la règle. Quand, dans une famille les parents, sur le modèle de Tobie et de Sara, demandent à Dieu une nombreuse postérité "où soit béni le nom de Dieu dans les siècles des siècles" et qu'ils la reçoivent avec gratitude comme un don du ciel et comme un dépôt précieux; quand ils s'efforcent d'inculquer à leurs enfants dès les premières années la sainte crainte de Dieu, la piété chrétienne, une tendre dévotion à Jésus Eucharistie et à la Vierge Immaculée, le respect envers les lieux et les personnes sacrés ; quand, de leur côté, les enfants voient dans leurs parents le modèle d'une vie d'honneur, de travail et de piété; quand ils les voient s'aimer saintement dans le Seigneur, s'approcher souvent des sacrements, obéir non seulement à la loi ecclésiastique de l'abstinence et du jeûne, mais en outre à l'esprit chrétien de la mortification volontaire; quand ils les voient prier au foyer domestique groupant autour d'eux toute la famille, afin que la prière en commun monte plus agréable vers le ciel; quand ils les savent compatissants aux misères du prochain et qu'ils les voient partager avec les pauvres leur riche ou leur modique avoir, il est bien difficile que, tandis que tous les enfants s'efforceront de suivre les exemples des parents, il n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du coeur l'appel du divin Maître: "Viens, je ferai de toi un pêcheur d'hommes."

Bienheureux les parents chrétiens qui, même s'ils ne font pas de ces divines visites, de ces divins appels, à leurs enfants l'objet de leurs plus ferventes prières, ainsi que jadis aux temps de plus grande foi il arrivait plus souvent qu'aujourd'hui, du moins n'en ont pas peur et savent y voir un honneur insigne, une grâce de prédilection du Seigneur pour leur famille.

Les parents qui s'opposent à l'éclosion de la vocation sacerdotale

Il faut bien reconnaître au contraire que, souvent, trop souvent, hélas! les parents, même parmi ceux qui se font une gloire d'être sincèrement chrétiens et catholiques, et cela surtout dans les classes les plus élevées et les plus cultivées de la société, ne semblent pas pouvoir se résigner à la vocation sacerdotale ou religieuse de leurs enfants et ne se font aucun scrupule de combattre l'appel divin par toutes sortes d'arguments, voire par des moyens qui peuvent mettre en péril non seulement la vocation à un état plus parfait, mais la conscience même et le salut éternel de ces âmes, qui pourtant, devraient leur être si chères. Ce déplorable abus, comme celui qui régnait fâcheusement aux siècles passés de contraindre les enfants à l'état ecclésiastique même sans aucune vocation ou aptitude, n'est certes pas à l'honneur de ces mêmes hautes classes sociales aujourd'hui généralement si peu représentées dans les rangs du clergé. En effet, s'il est vrai que la dissipation de la vie moderne, les attractions qui, surtout dans les grandes villes, éveillent prématurément les passions de la jeunesse, les écoles si peu favorables en tant de pays au développement de ces vocations, sont en grande partie la cause et la douloureuse explication de leur rareté dans les familles aisées et distinguées; on ne peut par ailleurs nier que cette rareté témoigne également d'une déplorable diminution de foi dans les familles elles-mêmes. Et de fait, s'ils regardaient les choses sous la lumière de la foi, quelle dignité plus haute des parents chrétiens pourraient-ils désirer pour leurs enfants, quel rôle plus noble que celui qui, Nous l'avons dit, est *digne de la vénération des hommes et des anges*? Une longue et douloureuse expérience nous enseigne du reste qu'une vocation trahie [et le mot n'est pas trop sévère] est la source de larmes non seulement pour les enfants, mais pour leurs aveugles parents. Dieu veuille que ces larmes ne soient pas tellement tardives qu'elles doivent être des larmes éternelles.

IV

Encouragement et reconnaissance

Et maintenant c'est à vous, Fils très aimés, que Nous adressons directement Notre parole paternelle, vous tous, prêtres du Très-Haut, membres de l'un et l'autre Clergés, répandus dans tout l'univers catholique; à vous, qui êtes "Notre gloire et Notre goie", qui portez avec tant de générosité "le poids du jour et de la chaleur", et qui Nous aidez si efficacement Nous et Nos Frères dans l'Episcopat à remplir le devoir de paître le troupeau du Christ, à vous vont Notre paternelle reconnaissance et Nos vifs encouragements, mais en même temps, bien que Nous connaissions et appréciions votre zèle si louable, Nous vous adressons dans les besoins de l'heure présente un appel angoissé. Plus ces besoins s'aggravent et plus doit croître et s'intensifier votre oeuvre rédemptrice, parce que "vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde".

La sainteté de vie: la plus importante des qualités du prêtre

Mais pour que votre action soit vraiment bénie de Dieu et que ses fruits soient abondants, il faut qu'elle ait pour base la sainteté de vie. Nous l'avons dit plus haut, la première et la plus importante des qualités du prêtre catholique; sans elle, les autres dons comptent peu; avec elle, même si ceux-ci ne sont pas d'un degré éminent, on peut accomplir des merveilles comme ce fut le cas pour ne citer que quelques exemples de Saint Jean de Cupertino et, en des temps plus proches de nous, celui de l'humble curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, que Nous avons présenté à tous les Curés comme modèle et céleste Patron. Aussi vous dirons-Nous avec l'Apôtre des Gentils: "Considérez votre vocation" et cette considération ne pourra pas ne pas vous faire estimer toujours davantage cette grâce, qui vous a été conférée par l'ordination sacrée et ne pas vous stimuler "à marcher dignes de la vocation à laquelle vous avez été appelé".

L'usage fréquent des exercices spirituels

A cela vous aidera beaucoup le moyen que Notre Prédécesseur de sainte mémoire Pie X, dans son exhortation si pieuse et si affectueuse au Clergé catholique, dont Nous recommandons vivement la lecture assidue, place en premier lieu parmi les secours les plus efficaces pour conserver et augmenter la grâce sacerdotale; moyen dont Nous-même à plusieurs reprises et particulièrement dans Notre Encyclique Mens Nostra, avons paternellement et solennellement cherché à inculquer l'importance à tous Nos fils, mais plus spécialement aux Prêtres; il s'agit de l'usage fréquent des Exercices spirituels. Et comme en clôturant Notre Jubilé sacerdotal Nous n'avons pas cru pouvoir donner à Nos enfants un meilleur et plus salutaire souvenir de cet heureux événement qu'en les invitant par la Lettre qui vient d'être rappelée à puiser plus abondamment l'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle, à cette source intarissable que Dieu a fait surgir providentiellement dans son Eglise, de même à vous, aujourd'hui, Fils très chers, à vous qui êtes spécialement chers parce que vous travaillez plus directement avec Nous au progrès du Règne du Christ sur la terre, Nous ne croyons pas pouvoir mieux vous montrer Notre paternelle affection qu'en vous exhortant instamment à tirer le meilleur profit possible de ce moyen de sanctification; pour cela vous suivrez les principes et les normes que Nous avons exposés dans l'Encyclique que Nous rappelons, vous enfermant dans la sainte retraite des Exercices spirituels non seulement pendant le temps et dans la mesure strictement prescrits par les lois ecclésiastiques mais encore le plus souvent et le plus longuement que cela vous sera possible, vous réservant aussi chaque mois un jour pour le consacrer à une prière plus fervente et à un plus grand recueillement, selon l'usage constant des prêtres les plus zélés.

Nécessité de la retraite et du recueillement

C'est aussi dans la retraite et le recueillement que pourra "ranimer la grâce de Dieu celui qui serait entré "au service du Seigneur", in sortem Domini, non par la voie droite de la vraie vocation, mais pour des fins terrestres et *moins nobles*; puisque lui aussi a été dès lors indissolublement uni à Dieu et à l'Eglise, il ne lui reste plus qu'à suivre le conseil de Saint Bernard: "Fais en sorte que désormais ta conduite et tes aspirations soient bonnes et que ton ministère soit saint; puisque la sainteté de vie n'a pas précédé, que du *moins* elle suive." La grâce de Dieu et précisément celle qui est propre au Sacrement de l'Ordre, ne manquera pas de l'aider, s'il le désire sincèrement, à corriger ce qui alors a été défectueux dans ses dispositions personnelles, et à remplir tous les devoirs de son état présent de quelque manière qu'il y soit entré.

Porteurs du Christ au milieu de la société bouleversée

Tous ensuite vous sortirez de ce temps de recueillement et de prière fortifiés contre les pièges du monde, animés d'un saint zèle pour le salut des âmes, tout enflammés d'amour de Dieu, comme doivent l'être plus que jamais les prêtres en ces temps où, à côté d'une corrption si grande et d'une perversité satanique, on sent dans toutes les parties du monde un puissant réveil dans les âmes, un souffle de l'Esprit-Saint, vous communiquerez cet amour de Dieu comme un saint incendie à tous ceux qui s'approcheront de vous, vous deviendrez ainsi vraiment les porteurs du Christ au milieu de la société bouleversée qui ne peut mettre son espoir que dans le Christ, parce que toujours Lui seul est "vraiment le Sauveur du monde."

Appel spécial aux jeunes clercs

Et avant de terminer, c'est à vous, jeunes clercs, qui vous formez pour le sacerdoce, c'est à vous qu'avec une tendresse toute particulière va Notre pensée et s'adressent Nos paroles: du fond de Notre coeur Nous vous decommandons de vous préparer avec tout le soin possible à la grande mission à laquelle Dieu vous appelle. Vous êtes l'espoir de l'Eglise et des peuples qui attendent beaucoup, ou plutôt qui attendent tout de vous, parce que c'est de vous qu'ils attendent cette connaissance active et vivifiante de Dieu et de Jésus-Chirts, qui constitue la vie éternelle. Cherchez donc par la piété, la pureté, l'humilité, l'obéissance, la discipline, l'étude, à devenir des prêtres vraiment selon le Coeur de Dieu; persuadez-vous que le soin avec lequel vous travaillerez à acquérir une formation solide, si grand et si diligent qu'il soit, ne sera jamais excessif, puisque de cette formation dépend en grande partie toute votre future activité apostolique. Faites que l'Eglise, au jour de votre ordination sacerdotale, vous trouve vraiment tels qu'elle vous veut, c'est-à-dire "qu'une sagesse céleste, des moeurs pures, une pratique de la vertu éprouvée par le temps, soient votre recommandation", afin que "le parfum de votre vie charme l'Eglise du Christ, et que, par votre prédication et votre exemple, vous édifiiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu."

Messe "du suprême et éternel sacerdoce de Jésus-Christ."

Ainsi seulement vous pourrez continuer les glorieuses traditions du sacerdoce catholique et hâter le jour si désiré où il sera donné à l'humanité de goûter les fruits de la Paix du Christ dans le Règne du Christ.

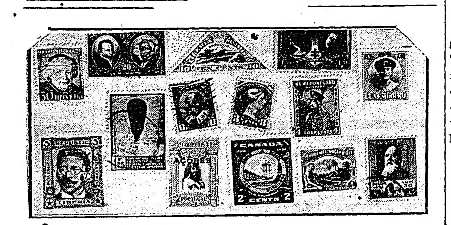
Et maintenant, en terminant cette lettre, Nous désirons vous annoncer à vous, Nos Vénérables Frères dans l'Episcopat, et par vous à tous Nos fils très chers, qu'à titre de témoignage pour la sainte coopération, par laquelle à votre suite et à votre exemple ils ont rendu si fructueuse pour les âmes cette Année Sainte de la Rédemption, et plus encore pour perpétuer le pieux souvenir et la glorification de ce sacerdoce, dont le Nôtre et le vôtre, Vénérables Frères, et celui de tous les prêtres du Christ, sont la participation et la continuation, Nous avons cru opportun, après avoir entendu l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites, de préparer une Messe propre "du suprême et éternel sacerdoce de Jésus-Christ", Messe que Nous avons le plaisir et la consolation de publier en même temps que la présente Encyclique.

Il ne Nous reste, Vénérables Frères, qu'à accorder à tous la bénédiction apostolique et paternelle que tous attendent et désirent du Père commun. Que ce soit une bénédiction d'action de grâces pour tous les bienfaits départis par la Bonté Divine au cours de ces deux Années Saintes extraordinaires de la Rédemption, que ce soit une bénédiction pleine de souhaits pour la nouvelle année qui va commencer.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 décembre 1935, jour du 56e anniversaire de Notre ordination sacerdotale, la quatorzième année de Notre Pontificat.

PIUS PP. XI

COIN DES PHILATELISTES



De tous les types d'albums pour timbres, le plus populaire est celui à feuilles volantes [blanches ou quadrillées], parce que l'on peut ajouter des feuilles à volonté, et avoir un album compact. Le vieux style d'album illustré n'est plus de mode parce qu'il laisse trop d'espaces vacants, et qu'un millier de timbres y semble perdu. Comme les timbres que le collectionneur attrappe le plus souvent, sont ceux pour lesquels aucun espace n'est pourvu, le problème est de savoir où les mettre dans l'album.

Donc, la feuille volonte est préférable. Et je présume que vous avez au moins un livre blanc devant vous.

L'idée première est de séparer et de coller vos timbres "par pays" pour bien vous rendre compte de ce que vous avez réellement. Si vous vous êtes procuré un catalogue, pour vous guider, vous pourrez arranger vos timbres "en séries". Cependant, plusieurs séries peuvent s'identifier par l'effigie seulement.

Tout timbre affranchi doit être un bon spécimen, c'est-à-dire pas trop sali par l'encre et le mieux "centré" possible. Il y aura alors une bordure blanche de même largeur, tout autour du timbre. La dentelure ne doit pas être brisée et le timbre ne doit pas être "aminci" — ce qui arrive souvent lorsqu'on essaye d'enlever un timbre du papier, sans l'avoir fait tremper dans l'eau froide. S'ils ont été mis dans l'eau et bien séchés, vos timbres seront sans plis.

Puisque vous êtes, de fait, à préparer un album d'images; il devrait être tel, qu'il plaise au collectionneur autant qu'au spectateur accidentel. Personne ne veut d'illustrations pauvres. Des spécimens quelque peu défectueux de certains timbres plutôt rares, peuvent être mis dans la collection — en attendant mieux — pour être remplacés à mesure que la collection augmente. Quelques fois même, un de ces spécimens, plutôt quelconque, d'un timbre assez rare, est acheté à peu de frais, pour compléter une série.

Rappelez-vous que la collection des timbres est d'abord un passetemps et qu'il faut reléguer au second plan la question de piastres et cents. C'est cependant un des rares passe-temps qui permettra un retour monétaire certain, à celui qui cessera de la faire, et voudra vendre sa collection.

Mais n'allez pas vous attendre à un gros prix si vous n'avez d'abord dépensé pas mal, et sagement, excepté si vous avez eu beaucoup de veine et avez réussi à mettre la main sur des spécimens très rares.

CHARNIERES

Le type le plus commun est une languette de papier gommé "mince", qui se décolle facilement et de l'album et du timbre, quand sec, sans amincir l'un ou l'autre.

Le prix en est de 15c par mille.

Aucun avantage d'essayer de faire un repas de la gomme. Un tout-petit peu d'humidité, et le timbre restera en place. Pliez la languette au tiers et placez la plus courte partie sur le timbre, au-dessous de la dentelure; et l'autre sur l'album. De cette façon vous pourrez examiner et le papier et le filagramme, en retournant le timbre sur sa charnière.

ANDRE SIEGFRIED ET LE CANADA

Le cours du savant professeur au Collège de France

PARIS — Le Canada, expression géographique de l'unité américaine. Telle est la thèse qu'André Siegfried, professeur au collège de France et même de l'Institut, rapporta d'un séjour de six mois dans le nouveau monde. Le 31 du mois de janv. l'auteur de **La démocratie aux E.-Unis** et de **La crise britannique au XXe siècle** commencera le premier cours qui fut jamais professé au Collège de France sur le Canada contemporain. Il voulut bien exposer au représentant de l'agence Havas le thème général de ses quinze leçons.

"Je débuterai, nous déclare en substance André Siegfried, par une sorte d'évocation géographique du Canada. Qu'est-ce qui fait qu'il y a une atmosphère américaine originale par rapport à l'atmosphère européenne? Il ne fait aucun doute, selon moi, qu'une unité profonde relie entre elles les diverses parties du continent américain. Mais il ne s'agit pas d'une unité absolue.

Là où la géographie unit, l'histoire sépare: l'Amérique du Sud est d'influence catholique et latine; l'Amérique du Nord est d'influence protestante et anglo-saxonne. Au contraire, le Canada marie heureusement la population protestante anglo-saxonne et la population catholique latine, non pas en leur demandant d'oublier les caractères respectifs qui font leur originalité, mais au contraire en assurant leur sauvegarde. C'est en ce sens que le Canada m'apparaît comme le symbole et l'expression de l'unité américaine.

"Toute mon oeuvre est dominée par une idée centrale: le rapport entre l'Europe et les autres continents, plus précisément encore la concurrence que les autres continents font ou sont susceptibles de faire à l'Europe. C'est dans cet état d'esprit que j'ai fait un livre, **La crise de l'Europe**; c'est dans cet état d'esprit encore que j'ai professé l'an dernier un cours sur la position de l'Angleterre dans le monde contemporain: c'est le même problème, enfin, que je compte aborder maintenant mais en me plaçant dans le monde nouveau pour contempler le vieux continent. Pendant les mois de juin, juillet et août, j'ai parcouru toutes les grandes villes canadiennes de Québec à Victoria.

J'en ai rapporté le plan général de quinze leçons sur le Canada. Je considère le Dominion sous trois aspects différents: primo, du point de vue géographique et démographique, secundo, du point de vue de production industrielle, agricole et minière, tertio, du point de vue de politique extérieure, c'est-à-dire ses relations avec les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Extrême-Orient, la France et la Société des Nations. Mais dans la trame de mon exposé, je garde constamment présente à l'esprit l'idée centrale: les rapports de l'Amérique et de l'Europe. Dans quelle mesure le Canada peut-il concurrencer économiquement l'Europe? Dans quelle mesure peut-il jouer et joue-t-il un rôle dans l'équilibre international ? Telles sont les deux questions essentielles que je poserai devant mes auditeurs.

Dès maintenant je suis en mesure de formuler la conclusion à laquelle je suis parvenu: le Canada offre au monde l'exemple de stabilité par son étonnante permanence psychologique. Voici 30 ans, j'ai déjà visité le Dominion et lui ai dès cette époque consacré un livre. Je viens de le relire et constate que, malgré le développement industriel, la Grande Guerre et toutes sortes de changements importants, quoique superficiels, le Canada est resté intégralement lui-même. Un bel exemple pour nous, Français, qui avons toujours joie à retrouver là-bas nos frères de race inébranlablement fidèles aux traditions nationales.

"En résumé, le continent américain subit deux attractions contradictoires: une attraction nord et sud essentiellement géographique; une attraction est et ouest essentiellement politique. Si cette dernière attraction n'existait pas, il n'y aurait pas de Canada.

"Le Canada est un défi à la géographie, mais une affirmation éclatante de la politique et de l'histoire."

PETITES NOUVELLES

CLEARWATER, Floride—Le juge Harry R. Hewitt a placé, dans son bureau, un grand portrait des quintuplettes Dionne, devant lequel il fait prêter serment aux jeunes couples qu'il marie.

"Je veux simplement les faire réfléchir pendant qu'ils se marient", dit-il.

NEW BEDFORD — Deux hommes de New Bedford, dont les noms n'ont pas été rendus publics par la police de Boston, qui avaient été enfermés comme résultat d'importants vols de cigarettes dans des endroits de cet Etat, ont été relâchés par la police.

MONTREAL — Une société des amis de Maria Chapdelaine vient de se former à Montréal, sous le patronage d'honneur du gouverneur général et de Son Eminence le cardinal Villeneuve, pour honorer le souvenir du jeune écrivain français qui a exhalté si puissamment la portée sociale et morale du rôle que remplissent nos "faiseurs de terre" et leurs héroïques compagnes.

BERLIN — La lutte religieuse en Allemagne s'est continuée sur deux fronts. Les protestants projettent une nouvelle ligne de défense contre le contrôle par l'Etat et les catholiques préparent des mesures pour faire face à la situation créée par les arrestations en masse des chefs des jeunes gardes catholiques.

LOUXOR, Egypte — Une mission archéologique, sous la direction de M. Harold Hayden Nelson, égyptologue américain annonce qu'elle a découvert deux tombes datant du temps des rois Pharaons. Les scellés placés au moment des funérailles sont intacts.

MONTREAL — L'aile Ste-Cécile du couvent Villa Maria, boulevard Décarie, laquelle fut construite en 1883, n'est plus qu'une masse de débris, à la suite d'un incendie qui a ravagé pendant quatre heures cette institution à trois étages. Les pertes sont estimées à $100,000.

PORTLAND, Oregon— Critiquant le message du président Roosevelt au Congrès américain sur l'état de l'Union, M. Hoover a comparé le New-Deal à une source répandant sur tout le pays la crainte et la confusion.

....MONTERREY, Mexique—Le président Lazaro Cardenas fait part de plans en vue de la formation d'une grande union pour tous les ouvriers mexicains, avant son départ pour un mois. Le président ne voit pas de raison de croire que le communisme existe ici. Il est d'avis que la formation d'une seule union ne nuirait ni aux intérêts des ouvriers ni aux industries pas plus qu'à la stabilité du gouvernement.

OTTAWA — Les sommes non réclamées dans les dix banques à charte canadiennes et deux banques d'épargne atteignaient $2,550,000 à la fin de l'année 1935, suivant le rapport soumis à la Chambre des Communes.

GENEVE — Des nouvelles de Washington disant qu'une législation du Congrès en vue d'autoriser un interdit sur le pétrole semble improbable, font croire de plus en plus à Genève que l'application des sanctions sur le produit en question par la Société des Nations ne se fera pas.

FALL RIVER — Les employés de la filature Pidgrim au nombre de 600, qui étaient sans travail depuis dix jours par suite d'une grève de dix ajusteurs de métiers, sont retournés au travail comme suite du règlement des difficultés qui ont été réglées par l'entremise de la commission du travail et des industries du Massachusetts, à la suite de la conférence qui avait eu lieu en cette ville la semaine dernière.

BERLIN — Malgré la plus complète réticence au sujet de l'étendue de l'action anti-catholique en Rhénanie, tant dans les cercles officiels que catholiques, on vient d'apprendre que Mgr Banasch, coadjuteur de l'évêque de Berlin, qui a été arrêté le 24 novembre, est toujours en détention, sans qu'aucune accusation spécifique ait été portée contre lui.

OTTAWA — Le premier ministre MacKenzie King a proposé à la Chambre des Communes de ne reconnaître que deux partis au Parlement, conservateurs et libéraux, par leurs noms et de désigner les autres membres n'appartenant pas à ces groupes comme "indépendants".

CHARLEVOIX, Mich. — Après avoir passé 40 heures dans un esquif parmi les glaces du lac Michigan tandis que ses deux compagnons étaient gelés à mort, Clayton Brown, 22 ans, se traina sur les genoux sur une distance de plus de 8 milles, sur la glace, pour arriver au rivage plus mort que vif.

OTTAWA — Dans son rapport, M. Jules Castonguay, directeur général des élections, dit qu'environ 125,000 chèques ont été requis pour payer les sous-officiers rapporteurs, les commis de bureaux de votation et les propriétaires de ces bureaux, aux dernières élections générales.

OTTAWA — L'ex-premier ministre Bennett a mis en demeure le gouvernement libéral de faire enquête sur la manière dont la compagnie Robert Simpson, de Toronto, traite ses employés. Il a dit que la compagnie forçait ces derniers à prendre un congé de six jours sans salaire en janvier et en février, "afin que les profits puissent être satisfaisants".

OTTAWA — Selon le rapport des vérificateurs deposé sur la table de la Chambre des Communes, les opérations du Crédit Agricole canadien, pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1935, se sont bouclées par un profit de $59,392, comparé à $109,620 l'année précédente. Les prêts au 31 mars dernier s'élevaient à environ neuf millions de dollars et l'intérêt dû était de $692,000, dont $500,000 en arrérages.

ROME — Le cardinal Luigi Sincero, secrétaire du Conclave, est décédé. Le défunt était né à Trino Vercellese, diocèse de Verceil [Italie], le 26 mars 1870. Evêque de Palestrina; St-Georges in Vellabro; créé cardinal le 23 mai 1923. Préfet de la Sacrée Congrégation "Pro ecclesia Orientali".

QUEBEC — Le gouvernement n'a pas encore fixé la date d'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée législative. Le cabinet s'est réuni mais la séance terminée, M. Taschereau n'avait aucune décision à annoncer.

OTTAWA — L'administration des bureaux de ses quatre ministres à l'étranger et sa représentation à la Société des Nations ont coûté au Canada, pendant l'année fiscale écoulée le 31 mars 1935, plus de $880,000. C'est ce que note le bilan de l'auditeur général du Canada, qui vient d'être déposé à la Chambre des Communes. On compte, dans ce chiffre, les $285,674 que le Canada a perdus à cause d'un change défavorable.

MONTREAL — Parmi les "avis de motion" qui ont été adoptés au Conseil il en est un de l'échevin Auger qui dit: "Ce Conseil est d'opinion que le Canada, en ce temps de crise, doit s'opposer à toute immigration et prie en conséquence les Très Honorables Premier Ministre du Canada et les Honorables Ministre de la Justice, de l'Immigration et de l'Intérieur de combattre toute mesure ayant pour effet de permettre l'entrée d'immigrants au Canada".

GENEVE — On rapporte officiellement que le comité technique de la SDN étudiant la question de l'embargo sur l'huile contre l'Italie, va faire rapport à l'effet que, si les E.-Unis n'augmentent pas leurs expéditions au delà de la normale, les réserves de l'Italie en carburant ne dureront pas plus que quatre mois.

WASHINGTON — Opinant que le Japon voulait fermer la Chine aux Américains, même au prix de la guerre, le sénateur Pittman, représentant démocrate du Nevada à la Chambre haute, où il préside la commission des affaires étrangères, a préconisé un armement naval et aérien capable de protéger les "droits" des Etats-Unis.

OTTAWA — Le gouvernement ne semble pas disposé à pousser de l'avant le creusage du fleuve Saint-Laurent et du port de Montréal. L'an dernier, dans les crédits de dépenses, une somme de $3,500,000 était indiquée à cette fin. Dans le budget que vient de déposer le ministre des finances, M. Dunning, les mêmes travaux ne sont inscrits que pour une somme de $2,000,000.

LE COMMUNISME DANS LE MONDE

VIENNE — Les gouvernements du sud-est de l'Europe, émus de la nouvelle menace rouge qui semble peser sur eux, ont porté un coup au communisme par une série de raids inattendus.

La police hongroise croit avoir écrasé une organisation communiste conçue, dit-on, par Bela Kun, chef de l'éphémère république bolchévique hongroise de 1919. Les autorités bulgares ont arrêté une cinquantaine d'individus et les tribunaux ont commencé le procès de 14 bohémiens accusés d'inculquer des idées communistes aux enfants. Enfin la police, en Roumanie et Yougoslavie, a opéré nombre de descentes, tandis que les autorités autrichiennes redoublent de vigueur dans leur campagne contre le communisme.

On apprend de bonne source que ce déploiement d'activité a pour objet de contrecarrer les manoeuvres diplomatiques des Soviets à Paris et ailleurs. Ces manoeuvres tendent, comme on le sait, à augmenter l'influence soviétique dans le bassin du Danube.

En Amérique du Sud

BUENOS AYRES — Le Chili et le Paraguay ayant imputé officiellement aux agents communistes la grève des chemins de fer au Chili et des menées politiques souterraines dans le Paraguay, cela fait cinq nations sud-américaines qui se plaignent depuis trois mois. Il n'y a pas encore long-temps, en effet, qu'une insurrection communiste éclatait au Brésil à la suite de laquelle l'Uruguay rompit toutes relations diplomatiques avec l'URSS, alléguant que la légation soviétique à Montévidéo avait été un foyer d'agitation.

Une accusation similaire vint de l'Argentine après la grève de Buenos Ayres, où 5 personnes furent tuées les 6 et 7 janvier dernier, Harry Berger et sa femme, Cachla Leuczky, qui passent pour avoir été l'âme des agissements communistes en Amérique du sud, attendent actuellement leur procès à Rio de Janeiro où ils sont emprisonnés depuis le commencement de janvier.

AU MEXIQUE

MONTEREY — Travailleurs syndiqués et capitalistes, dans cette capitale industrielle du Mexique, se sont donné la main aujourd'hui pour une "grève" de deux jours contre ce qu'ils disent être une tentative à ciel ouvert des communistes pour établir la dictature bolchévique dans le pays.

SCOUTISME

LA CARRIERE D'UN SCOUT

I—L'admission et la promesse.

La troupe existe. La question que se pose le public — et souvent, hélas! surtout chez nous, il ne se la pose même pas — est celle-ci: "A quoi ces enfants passent-ils leur temps? Que leur apprend-on? Qu'est-ce qu'on fait chez les Scouts?"

Etudions le programme.

Un "nouveau" vient d'arriver. Comme dans le tableau célèbre de E.-S. Carlos, il comparait plus ou moins gauchement devant deux ou trois chefs de patrouille, escorté du Scout dont il est la conquête et qui est tout fier "d'en avoir amené un". Les camarades l'interrogent amicalement, font connaissace avec cet échappé de la rue qu'il s'agit de transformer en Scout. En attendant que le Scoutmestre prononce l'admission, on peut toujours mettre cette recrue au travail.

Et voilà que, tout en racontant à son protégé comment ce "grand" qui est dans un coin a gagné sa médaille de sauvetage, ou comment Baden-Powel est un type épatant qui a envoyé un télégramme de condoléances à Dick qui s'était cassé la jambe en se rendant au rassemblement du Comité, le parrain l'amène dans un coin, tire deux cordes de sa poche, lui en passe une, et se met à lui apprendre à faire des noeuds, car c'est là le commencement de toutes les épreuves. Il doit connaître six noeuds usuels et être capable de les utiliser couramment.

Singulière condition? Nullement. Quand on sait la variété d'emploi de noeuds les plus différents, quand on s'est rendu compte qu'avec quelques batons et des cordes, on arrive, pourvu qu'on ait le tour de main, à construire en un clin d'oeil, échelles de sauvetage, civières, passerelles, échafaudages, ou abris de campement, on comprend que l'école des noeuds ne devrait pas être l'apanage exclusif des marins, mais qu'elle est extrèmement utile dans la plupart des métiers et dans une foule de circonstances, et qu'on est très justifié à commencer par là l'apprentissage de la débrouillardise.

Le nouveau se dégourdit les doigts.

[à suivre]

"POUR NE PAS DESESPERER"

La question de la langue française et nos raisons d'espérer

MONTREAL — Le R. P. Joseph Latour, provincial des Clercs de St-Viateur, a donné une lumineuse leçon de courage et de dignité patriotique, devant les membres de la S. S.-J.-B., section Duvernay.

Depuis une dizaine d'années surtout, dit le R. P. Latour, on se plaît à répéter que le français se meurt et qu'on ne sait plus le parler.

Or, il n'y a pas lieu de désespérer. Il y a à peine cinquante ans la masse ne savait ni lire, ni écrire. Il faut donc s'émerveiller de cet aspect du mystère de notre survivance. Le français se parle même au-delà de nos frontières et les prophètes de malheur qui annonçaient la fin à notre langue sont morts.

Laissés par la France au conquérant anglais, qui avait tous les privilèges, surtout ceux de l'argent et de la puissance, entourés d'étrangers, nous avons continuellement conquis le sol. La province de Québec est grande comme l'Europe; elle n'était pas même à nous et en cent cinquante ans nous l'avons conquise. Nous avons notre loi, nos gouvernants, nos institutions, nos maisons d'éducations. Il ne faut pas désespérer quand on a la maîtrise du sol.

CONCILE PLENIER

Pour la première fois depuis cinquante ans, l'Angleterre et le Pays de Galles tiendront un Concile Plénier des Synodes diocèsains de l'un et l'autre pays.

Le Concile est convoqué par S. E. Mgr Hinsley, archevêque de Westminster, que le Souverain Pontife a nommé président du Bureau national d'Action catholique pour l'Angleterre et la principauté de Galles.

La tenue de ce Concile Plénier marquera une date importante dans le développement et la coordination des oeuvres catholiques en Angleterre.

ATTENTION!

DINER-CAUSERIE

HOTEL CORONA, DIM., LE 23 FEV., A 6:30 P.M.

Conférencier: Rev. Père A. Auclair, O.M.I.
Chant: Roland Morrier